

Juillet 2025

La Feuille de Chêne

n°37

> BUDGET 2025

Poursuite des objectifs

p. 4

> TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Achèvement d'une grande phase

p. 5

> Sommaire

> LA PAROLE AUX ÉLUS

P4

- Budget
- Église
- Bâtiments
- Voirie
- Conseil Municipal des Enfants
- Passeport du civisme
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- Heure Civique
- Cadre de vie
- Culture et Patrimoine
- Economie
- Communauté de communes Vie et Boulogne
- Informations

> LA VIE MUNICIPALE

P14

> VIVRE À SAINT ETIENNE DU BOIS

P20

- Infos Mairie
- Accueil de Loisirs les Pitchounes
- Service Jeunesse
- École Publique Les Petits Papiers
- Amicale Laïque
- APEL-OGEC
- École Privée Notre Dame
- Carnaval
- FC Pays Palluau
- Basket Pays de Palluau
- SEPT Tennis
- La Stéphanoise
- Ils Elles Danses
- Les Vieilles Canailles
- Les Colombes
- UNC
- La Protection Civile
- Echange Vendée Ain Adultes
- Le Comité des Fêtes
- Festi Dances
- ASSL
- Family Fight Club
- Etienne se livre à vous
- TREMPLIN

> INFOS PRATIQUES

P37

> AGENDA

P39

Magazine d'informations municipales
de la mairie de Saint Etienne du Bois
Directeur de la publication : Guy AIRIAU
Photos : Mairie de Saint Etienne du Bois
Associations - Freepick
Conception et Impression :

Média Horizon | Imprimerie du Bocage - 02 51 46 59 10 - AIZENAY (85)
Imprimé en 1 070 exemplaires



Imprimé sur papier de
fabrication française issu
de forêts gérées durablement
avec des encres végétales.
Tous les papiers se trient
et se recyclent,
ce document aussi !



P5



P7



P9



P20



P22



Mairie - 2, place de l'Église
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
☎ 02 51 34 52 11

✉ mairie@stetiennedubois85.fr
www.stetiennedubois85.fr

Application : **Ma Commune et Moi**

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30
Samedi : 9h - 12h

Hors vacances scolaires :
Lundi et mardi : 14h - 17h30

> Édito

“ Une **transmission réussie...** ”



Dans de nombreux territoires ruraux, les commerces de proximité disparaissent les uns après les autres. Boulangerie, épicerie, bar-tabac : autant de lieux de vie qui ferment leurs portes, emportant avec eux une part essentielle du lien social local.



Ce phénomène n'est pas inéluctable et depuis plusieurs années, notre conseil municipal a souhaité développer des structures pour faciliter le maintien de ces commerces : construction d'une nouvelle boulangerie et d'une supérette qui sont louées à des professionnels tout en restant dans le patrimoine communal et cela aussi pour faciliter la transmission.

Après de nombreuses années passées à vous accueillir chaque jour dans leur boulangerie, l'heure est venue pour Béatrice et Jérôme de transmettre leur fond de commerce à de nouveaux boulangers passionnés, prêt à poursuivre cette belle aventure.

Cette décision n'a pas été facile à prendre. Elle est le fruit d'une longue réflexion après 30 années passées au service quotidien des habitants de Saint Etienne du Bois. Le bel hommage que les Stéphanois leur ont rendu le soir du 15 avril dernier, a été pour eux une belle surprise. Vos sourires et vos petits mots leur sont allés droit au cœur.

Cependant, transmettre son commerce n'est pas une simple affaire de chiffres et de formalités notariales. C'est transmettre un outil de vie forgé souvent à la sueur de nombreuses années de travail. C'est transmettre une identité, un lieu qui nourrit, rassemble et fait partie intégrante du tissu social de notre bourg. Trouver un repreneur est devenu un parcours semé d'embûches. Le métier de boulanger est un métier exigeant et les conditions économiques et administratives rendent la transmission complexe. Béatrice et Jérôme m'ont évoqué à plusieurs reprises les difficultés qu'ils rencontraient. Ils ont d'ailleurs fait appel à SOS villages de TF1 pour élargir le périmètre de recherche, sans pour autant que cela leur amène des postulants.

C'est par un meunier qu'est venue la solution, Nora et Alexandre soucieux de s'installer dans une boulangerie vendéenne ont été séduits par les locaux et notre belle commune de 2300 âmes. Nous avons toute confiance en leur savoir-faire, leur engagement et leur volonté de préserver l'esprit artisanal et l'authenticité que vous avez toujours appréciés.

J'espère que vous leur réserverez le même accueil bienveillant que celui que vous avez témoigné pendant toutes ces années.

Le Maire, Guy Airiau

> BUDGET

Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DU BOIS a voté son budget le 31 mars dernier pour un montant total 7 795 963.62 € (Fonctionnement et Investissement).

> FONCTIONNEMENT 2024

Dépenses réelles de fonctionnement :
1 810 206.78 €
Pour 100 € de dépenses réelles :

Recettes réelles de fonctionnement :
2 316 563.10 €
Pour 100 € de recettes réelles :

33 €

Charges à caractère général
(Eau, électricité, assurances, entretien courant...)

56 €

Charges de personnel

18 €

Produits des services et de gestion courante
(locations, concessions cimetière, services périscolaires...)

1 €

Charges financières
(intérêt des emprunts)

10 €

Autres charges de gestion courante
(subventions associations, contributions obligatoires école, multi-accueil, rémunération élus...)

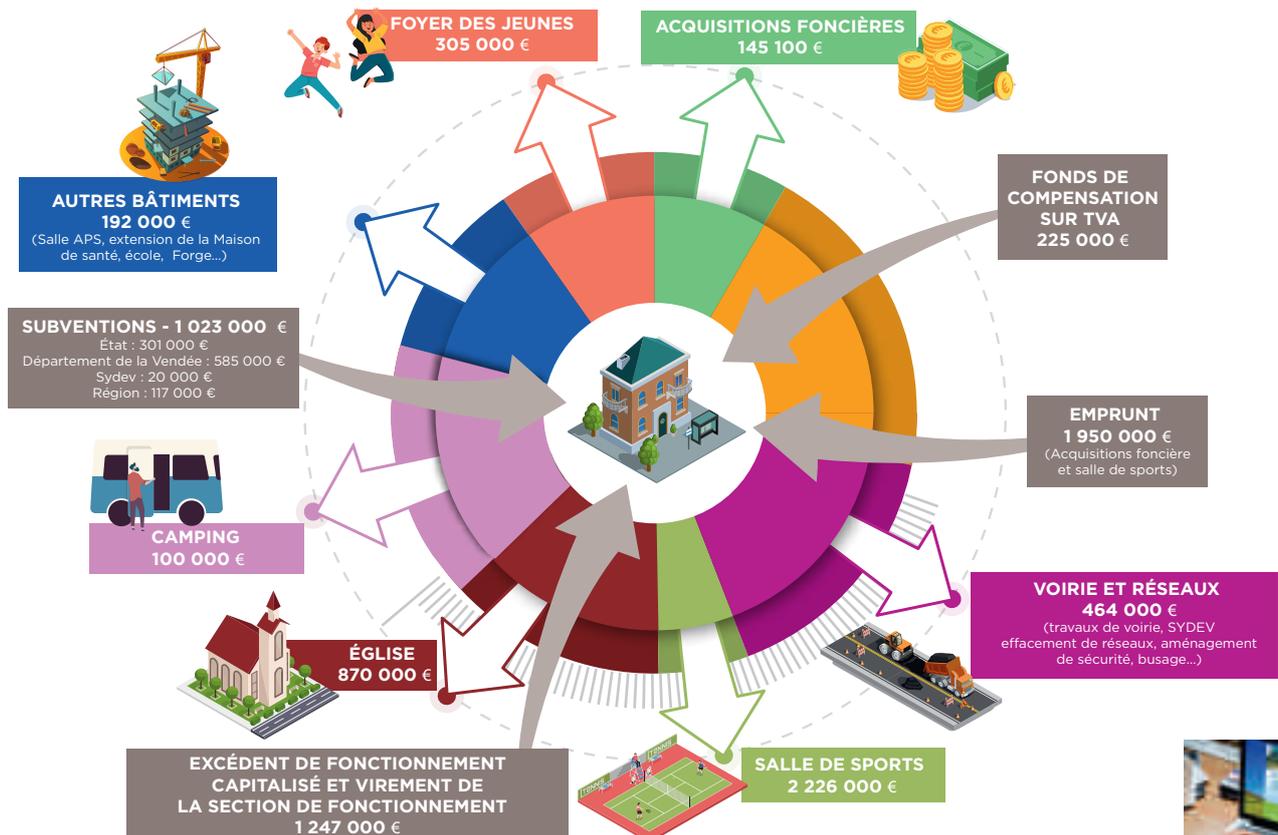
43 €

Impôts et taxes

39 €

Dotations, subventions et participations État

> PRINCIPAUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENT PRÉVUS EN 2025



* PV de conseil consultable sur le site internet : www.stetiennedubois85.fr



> ÉGLISE : ACHÈVEMENT DE LA PLUS GRANDE PHASE DES TRAVAUX

Nous avons le plaisir d'annoncer l'achèvement de la plus grande phase des travaux de rénovation de notre église. Comme prévu, les travaux de la sacristie et de la première partie de la façade du chœur sont désormais terminés, marquant une étape significative dans ce projet ambitieux.

La sacristie a bénéficié d'une rénovation complète, transformant cet espace essentiel en un lieu moderne et fonctionnel. Parmi les améliorations notables, on trouve une nouvelle toiture, un parquet flambant neuf, ainsi que des vitraux restaurés qui apportent une lumière chaleureuse. De plus, le système de chauffage a été entièrement refait, garantissant un confort optimal tout au long de l'année. L'électricité a également été remise aux normes, et une restauration complète de tout l'ameublement a été réalisée. Grâce à ces travaux, la sacristie peut désormais accueillir des cours de catéchèse.

La dernière phase des travaux a déjà commencé, comme en atteste l'échafaudage mis en place. Cette étape finale est prévue pour **une réception d'ici fin 2025, début 2026.**

Ces travaux témoignent de notre engagement à préserver notre patrimoine. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à cette belle aventure et nous vous invitons à suivre l'évolution des travaux dans les mois à venir.

> BÂTIMENTS

Aménagement de l'école :

C'est avec hâte que les professeurs, personnels et les élèves ont pris possession des nouveaux locaux de l'école publique. **En effet, l'extension a été livrée avec du retard, dû notamment aux conditions climatiques de cette année.**

Les enfants peuvent désormais bénéficier d'une salle de motricité équipée et d'une salle de sieste aménagée pour eux.



L'inauguration a eu lieu le vendredi 24 mai en présence des acteurs et soutiens financiers de ce projet. D'autres représentants du territoire ont répondu présents à l'événement auquel se sont joints également le corps enseignant, le Conseil Municipal des Enfants et parents d'élèves représentants. Ce moment était l'occasion de faire un bilan des travaux réalisés à l'aide des différentes subventions et de présenter de nouveaux projets comme le réaménagement de la cour d'école.



SALLE DE SPORT

Commencée en novembre 2024, la salle de sport a bien avancé malgré des conditions climatiques compliquées. En mai, la partie gros œuvre était en phase d'achèvement et désormais les parties de la structure principale sont achevées.

Le hors d'air, hors d'eau est prévu au cours du mois

de septembre, ce qui va permettre de commencer à réaliser les travaux intérieurs.

La livraison de la salle est prévue en 2026, pour rappel la surface de 1606m² comprend vestiaires, espaces de rangements, espaces conviviaux.

Plusieurs sports y seront pratiqués : Boxe, Tennis, Pickleball, Handball, Basket ...

CAMÉRAS

L'installation des caméras de vidéo-protection dans notre commune a été récemment achevée. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de renforcer la sécurité et de préserver la tranquillité de notre environnement.

Les caméras ont été placées dans des zones stratégiques, en respectant la vie privée de chacun

conformément à la réglementation en vigueur. Leur présence vise à dissuader les actes de vandalisme, à prévenir toute forme d'incivilité et à assurer une meilleure surveillance des espaces publics.

Ces dispositifs ont été mis en place dans une optique de sécurité collective, dans le respect de la confidentialité des images enregistrées.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu sûr et agréable à vivre.

> VOIRIE

ASSOCIATION FONCIÈRE

À la demande de l'Association Foncière (AF), la commune a récemment accepté la reprise de près de 8 kilomètres de routes appartenant jusque-là à l'AF.

Ces voies, majoritairement rurales, représentaient une charge d'entretien devenue trop lourde pour l'association. Soucieuse d'accompagner les acteurs agricoles du territoire tout en garantissant une gestion cohérente du réseau routier, la municipalité a acté leur intégration dans le domaine communal. Cette reprise permet de soulager l'AF de coûts d'entretien devenus difficilement supportables, tout en assurant la pérennité de ces dessertes indispensables aux exploitations agricoles.

Afin de préserver ces infrastructures et d'en réserver l'usage aux professionnels concernés, ces voies ne seront pas ouvertes à la circulation générale. Elles seront exclusivement réservées aux agriculteurs. Une signalétique est mise en place pour informer et canaliser les usages, en conformité avec la réglementation.



> CME : Conseil Municipal des Enfants

La chasse au trésor des Gaulois

Lors de leur campagne d'élection, les jeunes élus ont manifesté presque unanimement le souhait de partager des moments avec nos aînés. En concertation lors de leurs rencontres du Conseil Municipal des Enfants, ils ont beaucoup échangé et réfléchi à des idées pour renforcer ces liens.

C'est ainsi qu'est née l'organisation d'une chasse au trésor, accessible à tous, en collaboration avec l'EHPAD. Les jeux ont été imaginés par les jeunes élus du CME, avec des activités adaptées de 3 ans à 99 ans et plus, afin que tout le monde puisse s'amuser dans une ambiance chaleureuse, sous un magnifique soleil.

Parmi les activités proposées, on retrouvait des grands classiques comme le chamboule-tout, les 7 différences, la pêche à la ligne, ainsi que des jeux plus originaux et dans le thème, tels que les poteaux, « le lancer de Romain », « qui est le Romain » et « le bon nez ».

Un parcours d'agilité, agrémenté d'énigmes à résoudre pour découvrir les bons numéros, permettait de déverrouiller le coffre du Trésor.

La veille de la chasse, les résidents de l'EHPAD ont préparé, lors d'un atelier cuisine, un délicieux goûter que les participants ont pu savourer à la fin des épreuves, lors d'un moment convivial et festif.

Ce projet a permis de créer des échanges riches et sincères entre les générations, dans une ambiance joyeuse et pleine de partage.



Prochain projet

À la fin de l'année 2024, l'association du Secours Catholique est venue se présenter aux jeunes élus lors d'une réunion du Conseil Municipal des Enfants. Les enfants ont ensuite été invités à découvrir sur place les missions de l'association lors d'une visite à l'antenne d'Aizenay.

En rapport avec les besoins de l'association, les jeunes élus ont décidé d'organiser une collecte de jeux et jouets pour enfants, en bon état et complets, prévue à partir du mois de septembre 2025. Cette initiative vise à préparer les fêtes de fin d'année en apportant un peu de joie aux plus démunis.

Ce projet d'aide aux personnes en difficulté reflète la volonté des jeunes élus du CME, qui souhaitent mobiliser la solidarité de tous pour faire de cette période un moment de partage et de générosité.

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ

Une étude de comptage de vitesse au lieu-dit Les Embardières, sur la RD81, réalisée par les services du Département, a révélé une vitesse moyenne des véhicules supérieure aux limitations autorisées, mettant en évidence un enjeu de sécurité routière pour les habitants et les usagers.

Pour répondre à cette problématique, la commune, en collaboration avec le Département de la Vendée, prévoit la mise en place d'aménagement d'îlots centraux aux entrées du village visant à réduire la vitesse excessive.

Le financement de ces travaux sera en partie assuré par le Département de la Vendée.

Une réunion publique s'est tenue le 20 juin dernier avec les habitants des Embardières. Ce temps d'échange a permis de présenter les grandes lignes du projet, de répondre aux questions des riverains et de recueillir leurs remarques en amont du démarrage des travaux.

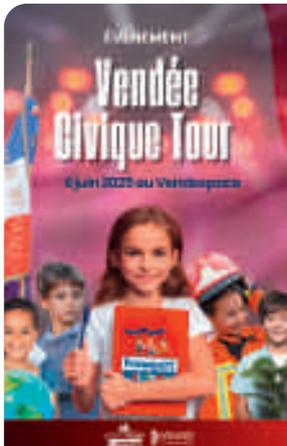


> PASSEPORT DU CIVISME

Le 6 juin a eu lieu le **Vendée Civique Tour** au Vendespace à Mouilleron le Captif dans le cadre des 10 ans du passeport. Cet événement réunissait environ 3200 enfants invités par l'Association du passeport du civisme et le Département de la Vendée.

Les objectifs de la journée étaient : transmettre et donner le goût de l'histoire, sensibiliser les citoyens de demain, offrir des outils d'apprentissage innovants et vivre une expérience immersive.

Nos élèves de CM2 de l'école « Les Petits Papiers » et de l'école « Notre-Dame du Sacré-cœur » ont participé à un



quiz géant sur le civisme animé en live, suivi d'un concert d'Historock, l'opéra rock de l'Histoire de France. Le drapeau tricolore a fait une arrivée spectaculaire par hélicoptère pour être remis à une délégation d'enfants par un gendarme du GIGN. Tous ont ensuite assistés à la cérémonie protocolaire : levée des couleurs, chant de la Marseillaise, prise de parole d'officiels... Enfants et adultes étaient saisis d'émotion et touchés par ces différentes interventions.

L'Hymne national repris en chœur par plus de 3000 enfants, résonnait encore dans l'esprit de chacun à la fin de cette journée mémorable.

> CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : RETOUR SUR LE GOÛTER DES AÎNÉS DU 10 DÉCEMBRE 2024

Organisé chaque année par les bénévoles du CCAS, le goûter des aînés a rassemblé plus de 120 personnes pour cette édition.

La journée a débuté par un mot de Monsieur le Maire, Guy AIRIAU, qui a partagé un moment chaleureux avec les invités. La première partie de l'après-midi a été animée par le groupe « Jacques et Daniel », qui a su divertir les participants avec un mélange de chansons populaires et de sketches pleins d'humour.

S'en est suivie la dégustation du goûter, offert par le CCAS et préparé avec soin grâce aux produits des artisans et commerçants locaux. Les bénévoles ont assuré le service, contribuant à rendre ce moment encore plus agréable.

Ce rendez-vous a été aussi l'occasion pour beaucoup de se retrouver, d'échanger et de profiter d'un instant convivial avant les fêtes de fin d'année. À la fin de cette journée, le bonheur se lisait sur tous les visages. Nous tenons à remercier chaleureusement les membres du CCAS pour leur engagement, qui a permis la réussite de cet après-midi.

Notez dès à présent : le prochain goûter des aînés de plus de 75 ans aura lieu **le jeudi 11 décembre 2025.**

Les courriers d'invitation sont adressés à partir de la liste électorale.



Les ateliers de préventions seniors, pris en charge par le Département de la Vendée et de la Conférence des Financeurs ont repris depuis début mai et jusqu'en octobre. La prochaine session vous sera proposée à partir de novembre.

5 intervenants accueillent 110 participants répartis sur 5 ateliers : gym douce, gym dynamique, informatique, mémoire et sophrologie.

Ces activités s'adressent aux habitants de la commune, à partir de 60 ans.

> L'HEURE CIVIQUE STÉPHANOISE FÊTE SON 1^{er} ANNIVERSAIRE !

Le 19 avril 2024, nous lançons l'Heure Civique dans notre commune. L'objectif de cette démarche est d'apporter une aide informelle à un voisin dans le besoin, à la collectivité... Pour les Stéphanois qui souhaitent y participer, c'est la possibilité de rejoindre des actions de solidarité, avec une grande flexibilité, adaptée à leur emploi du temps et sans aucune contrainte.

Le 11 avril dernier, l'heure était au bilan de cette 1^{re} année :

- 22 Stéphanois ont rejoint l'heure civique

- 20 actions en un an, des actions collectives et personnelles

Une belle dynamique qui doit perdurer !

20 ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS AVRIL 2024

13 actions collectives



7 actions inter-personnelles



Vous souhaitez prendre part au dispositif ? Inscrivez-vous via le site internet de la commune, ou directement sur le site <https://saintetiennedubois85.lheurecivique.fr>

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ? Appelez la mairie au **02 51 34 52 11** ou venez à l'accueil pour exprimer votre demande et elle sera transmise à nos volontaires.



> CADRE DE VIE



RESTAURANT SCOLAIRE

Le mardi 1^{er} avril, les commissions restauration et jeunesse avaient invité une délégation de parents d'élèves des deux écoles afin de présenter une journée type au restaurant scolaire.

Au programme :

Accompagner les élèves lors des trajets aller et retour écoles/cantine

Regarder les enfants se servir lors du repas

Regarder la quantité demandée par les enfants et servie

Suivre les mouvements et les comportements des enfants pendant le repas

Après avoir raccompagné les élèves aux écoles, nous avons proposé aux représentants des parents d'élèves de déguster le menu du jour en fin de service afin de se rendre compte de la qualité du repas et de la température des aliments servis aux enfants. Lors du repas, nous avons pu échanger avec eux sur différentes questions qui leur avaient été posées par des familles. Cette journée fut un bon moment d'échange et de partage.

RETOUR SUR LA COLLECTE DE DÉCHETS DU 26 AVRIL

Samedi 26 avril, une dizaine de Stéphanois s'est retrouvée les manches pour nettoyer notre belle commune ! Durant 2 heures, ils ont sillonné la commune au départ de la mairie. Au total, pas loin de 85 kilos de déchets en tout genre ont été ramassés dans la nature : bouteilles en verre, emballages plastique, pneus... Au retour, ils ont pu se féliciter et partager un moment convivial autour d'une boisson ! Nous en profitons pour rappeler que le respect de la nature est un devoir pour tous. Il existe des filières de tri et recyclage pour la plupart des déchets et les jeter en pleine nature est illégal. Ensemble, protégeons l'environnement !

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui ont participé à cette collecte ainsi que le service Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET) de la Communauté de communes Vie et Boulogne pour le prêt de matériel.



UNE NOUVELLE SAISON DÉMARRE POUR LE CAMPING LA PETITE BOULOGNE***



Les investissements pour l'entretenir et le rénover se poursuivent. Après le remplacement de la piscine et l'achat d'un mobil-home 6 places l'année dernière, nous avons fait l'acquisition d'un chalet en bois pour 4 personnes au début du mois de juin. Pour les vacances d'été, nous avons le plaisir d'étoffer l'équipe, avec le recrutement de **2 saisonnières, Floriane et Louna**. Venues prêter main forte à nos services, c'est dans la bonne humeur qu'elles accueilleront les vacanciers et s'occuperont de l'entretien du camping.

Renseignements et réservations au
☎ **02 51 34 54 51 (Camping)** ou ☎ **02 51 34 52 11 (Mairie)**
ou ✉ **camping@stetiennedubois85.fr**

> CULTURE ET PATRIMOINE

CONTE MUSICAL



Le samedi 17 mai 2025, dans le cadre des activités proposées par la médiathèque, l'école de musique intercommunale de Vie et Boulogne est venue, sur les bords des étangs, nous proposer une série de contes africains sur l'arbre !

Une heure de textes sur fond musical, nous ont transporté sur les bords des fleuves africains, aux pieds des baobabs, à la suite d'animaux capricieux et inventifs. Le temps était de la partie et les 50 personnes captivées par le rythme des mots

et des sons ont pu apprécier la qualité et le professionnalisme des élèves musiciens et chanteurs !

La médiathèque vous propose des activités diverses tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir pousser la porte... et si le cœur vous en dit, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles !

BALADES ENTRE 2 RIVES ET VISITE DES BOURGS

Cet été la Communauté de communes vous propose encore, sur le territoire des balades entre 2 rives, des visites commentées des différents bourgs.

Les Balades entre deux rives reviennent pour une nouvelle édition en 2025. Des balades pédestres pittoresques chaque mercredi du 9 juillet au 27 août à 18h30. Organisées par des bénévoles passionnés en partenariat avec l'Office de Tourisme Vie et Boulogne, ces balades vous invitent à découvrir la nature préservée de notre magnifique région.

Sept rendez-vous, pour explorer des sentiers pittoresques d'une distance de 5 à 8 kilomètres :

- «Balade bucolique», **mercredi 9 juillet**, à Saint-Paul-Mont-Penit
- «Parenthèse nature», **mercredi 16 juillet**, à Saint-Denis-la-Chevasse
- «Entre champs et vallons», **mercredi 23 juillet**, aux Lucs-sur-Boulogne
- «Exercer son regard sur les sentiers de la commune», **mercredi 30 juillet**, au Poiré-sur-Vie
- «Balade insolite, il était une fois Palluau», **mercredi 6 août**, à Palluau
- «Escapade verte», **mercredi 20 août**, à Falleron
- «Arbres de vie», **mercredi 27 août**, à La Chapelle-Palluau

Ces balades sont gratuites et ouvertes à tous, sans inscription. Pensez à prendre de bonnes chaussures de marche, une bouteille d'eau et un couvre-chef s'il fait très beau.

Visite du bourg «Les belles demeures», à Saint Étienne du Bois, mardi 29 juillet et jeudi 21 août, à 10h30

Venez découvrir le bourg de Saint Étienne du Bois. Au départ du camping, sur les bords de la Petite Boulogne, vous longerez le cours d'eau qui vous emmènera au grand calvaire Monfortin d'où vous contemplez l'orgueilleuse église de l'abbé Boutin érigée en 1900. À travers le dédale de ses petites rues, de son petit cours d'eau qui vient baigner les jardins en contre pente, vous pousserez des portes, ouvrirez des grilles afin d'admirer l'architecture de ses grandes demeures, souvenirs d'un passé révolu.

Gratuit, sur inscription. Consulter le site de l'Office de Tourisme de Vie et Boulogne pour connaître les autres bourgs à visiter.

> ÉCONOMIE

● BOULANGERIE CRÉPIN :

UN HOMMAGE CHALEUREUX À NOS BOULANGERS APRÈS 30 ANS D'IMPLICATION DANS LA COMMUNE

Jérôme et Béatrice sont originaires de Saint Hilaire de Chaléons. Jérôme était salarié et Béatrice en recherche d'emploi quand ils décident de s'installer à leur compte. Après plusieurs visites de communes et boulangeries, ils choisissent Saint Etienne du Bois pour l'accueil chaleureux de la Mairie puis des Stéphanois.

Ouverture de la Boulangerie le 15 février 1995 !

La boulangerie à l'époque est située rue du Général Charette: entre le fournil et la boutique il faut traverser la route. Au début des années 2000 cette situation ne convient plus aux services de l'état, il faut donc envisager une remise aux normes ou un nouveau local... Le projet est porté par la Mairie avec la collaboration de nos deux boulangers.

En 2008, lancement du projet de construction des nouveaux locaux, le déménagement de l'ancienne boulangerie vers la nouvelle aura lieu 1 an après en 2009.

En 1995, Béatrice et Jérôme débentent avec 1 salarié et 1 apprenti, au fil des années leur progression les amènera à employer 4 salariés et 2 apprentis (aujourd'hui tous repris par les nouveaux boulangers).

Durant ces 30 ans, il y a eu aussi de nombreux moments marquants et d'intenses relations. La période du COVID fut une année compliquée avec beaucoup de travail mais le sentiment d'être un acteur important dans la vie des gens, la vraie solidarité avec les habitants et les associations stéphanoises qui ont toujours été présentes.

Béatrice et Jérôme, des boulangers qui ont su régaler nos papilles, égayer nos petits-déjeuners, nos réunions familiales... Ils ont aussi par leur présence constante fait de la boulangerie stéphanoise, un pilier de la vie locale, qui a pu rayonner au-delà de la commune.

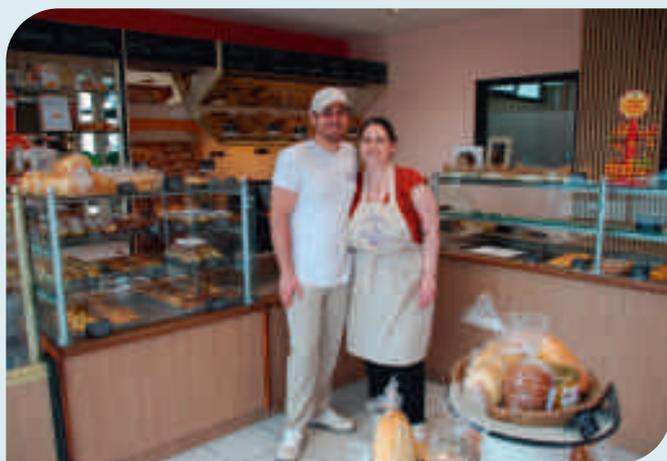
D'ailleurs, le soir de leur départ, devant la boulangerie, la présence de plusieurs dizaines de Stéphanois et leurs applaudissements ont témoigné du lien fort tissé depuis ces nombreuses années avec les habitants.

Nous leur souhaitons autant de réussite pour leur nouvelle vie professionnelle et privée !



NOUVELLES ENTREPRISES

● OUVERTURE DE LA BAGUETTERIE :



NORA ET ALEXANDRE, UN COUPLE DE BOULANGERS PASSIONNÉS S'INSTALLE DANS LA COMMUNE

Depuis le mois d'avril, ils ont ouvert leur boulangerie, La Baguetterie, place des Anciens Combattants en reprenant la boulangerie Crépin.

Le couple de trentenaire est originaire du Nord et de Loire-Atlantique.

Ensemble, ils ont eu un vrai coup de cœur pour la Vendée, sa douceur de vivre et l'accueil chaleureux de ses habitants.

C'est dans notre commune qu'ils ont choisi de réaliser leur rêve commun : ouvrir leur propre boulangerie artisanale.

Alexandre est boulanger depuis plusieurs années et met un point d'honneur à travailler des produits de qualité, dans le respect des méthodes traditionnelles. De son côté, Nora est ravie de vous accueillir chaque jour avec le sourire. Elle aime le relationnel, le contact et tisser un lien avec la clientèle. Leur souhait était de créer un lieu convivial, où l'on vient pour le bon pain, mais aussi pour l'échange et la gourmandise.

À La Baguetterie, tout est fait maison, du levain à la viennoiserie. On y propose aussi des spécialités, comme la baguette Parisse, le Terre de Mars ou des créations de saison, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

● VENT DES TROTTS:

EXCURSIONS EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE EN VENDÉE



Evadez-vous avec VENT DES TROTTS en parcourant la Vendée avec ses paysages variés entre plages, marais et forêts, qui offre un terrain de jeu idéal pour les amateurs d'activités de plein air.

Pour découvrir ce magnifique territoire d'une manière innovante et respectueuse de l'environnement, VENT DES TROTTS, propose des excursions en trottinette électrique tout-terrain. Silencieuses et écologiques, elles permettent d'explorer des chemins sinueux, des sentiers forestiers et des pistes le long du littoral, offrant des sensations de glisse inoubliables.

Basée à Saint Étienne du Bois, cette jeune entreprise s'est rapidement positionnée dans le tourisme local, offrant des expériences uniques et ludiques. Une nouvelle façon de s'évader et de se connecter à la nature, propulsée par l'énergie propre.

Pour tous renseignements contactez Arnaud au ☎ 06 76 15 75 42

● Claire RIGAUD :

ARTISTE SCULPTRICE, DÉCORATRICE DE THÉÂTRE ET VANNIÈRE

Basée à Saint Etienne du Bois et Saint Nazaire , elle réalise de la vannerie décorative et utilitaire. Créations sur mesure et sur commande à l'atelier, présence sur les marchés de vanniers et créateurs, relais des Producteurs de Rocheservière.

Elle propose des stage d'initiation à la vannerie dans son atelier mais aussi en extérieur pour plusieurs types de structures ou d'évènements : scolaires (adage, pass culture), maison de retraite, associations, anniversaire, mariage...

☎ 06 51 09 70 55

✉ clairerigaud0@gmail.com - @clr_vannerie - 🌐 www.claire-rigaud.fr



> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE



● ÉCONOMIE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

La Région des Pays de la Loire propose un dispositif de soutien à l'investissement à destination des artisans et commerçants, appelé Pays de la Loire Commerce-Artisanat (PLCA). Cette aide est destinée à accompagner financièrement les commerces en milieu rural, dans des communes en situation de fragilité commerciale.

Le service économie de Vie et Boulogne participe au montage du dossier et accompagne les porteurs de projet dans leurs démarches. Le montant de l'aide peut atteindre 22 500 €, sous conditions d'éligibilité. Le Conseil régional des Pays de la Loire a versé 66 500 € de subvention à 6 entreprises bénéficiaires réparties sur 4 communes du territoire. 2 autres dossiers sont en cours d'instruction.

● HABITAT

NOUVELLE PERMANENCE AU POIRÉ SUR VIE DE L'ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE



Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Parce que vous n'avez peut-être pas pensé à tout, rencontrez un architecte du CAUE. Il vous reçoit gratuitement lors de sa permanence un lundi par mois au siège de la communauté de communes. Il pourra alimenter votre réflexion sur votre projet, en vous aiguillant, en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision. La prise de rendez-vous se fait en ligne via le site internet de Vie et Boulogne.

> INFORMATIONS

• TROUVER UN MÉDECIN TRAITANT

Je recherche un
MÉDECIN GÉNÉRALISTE TRAITANT



Que puis-je faire ?

Je m'inscris sur la liste d'accès à un médecin traitant



En cas de disponibilité, un cabinet de proximité me contactera selon mon lieu de résidence et mon besoin de soins.

EN ATTENDANT...

- 1 Je demande conseil à un autre professionnel de santé (pharmacien, infirmière, sage-femme...);
- 2 J'appelle un cabinet médical de proximité;
- 3 Sinon, j'appelle le 116117. Un médecin régulateur pourra me conseiller et m'orienter si nécessaire vers une consultation médicale de dépannage.

Urgence vitale :



Je recherche un
MÉDECIN GÉNÉRALISTE TRAITANT

Vous résidez sur l'une des 46 communes concernées et n'avez plus de médecin généraliste traitant ? Inscrivez-vous sur la liste d'attente commune via le QR code au recto de ce flyer ou en vous rendant sur : <https://tinyurl.com/MGT85>

Liste accessible aux résidents.es des 46 communes de la CPTS Centre-Vendée :



Je suis inscrit.e sur la liste, et après ?

Un mail de relance vous sera envoyé régulièrement afin de confirmer votre souhait de rester sur la liste d'accès. En cas de disponibilité, un cabinet médical de proximité vous contactera selon votre lieu de résidence et vos besoins de soins.

CPTS Centre-Vendée - 44100 - 02 51 54 00 18
Dossier de l'Établissement de Santé
N° de dossier : 15 000 000 000 000

• DÉCLARATION DE VOS BIENS ET TRAVAUX



BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

"Gérer mes biens immobiliers" est le service en ligne qui répond à tous vos besoins :

- consulter les caractéristiques de vos biens immobiliers
- déclarer les occupants de vos locaux
- réaliser des déclarations foncières liées à vos travaux

Retrouvez toutes les réponses à vos questions dans la foire aux questions dédiée.



Besoin d'aide ?
Nos agents vous accompagneront.

0 805 401 401



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

Vous construisez ? Vous rénovez ? Vous faites un aménagement ou un agrandissement ? Vous démolissez ?...

Suite au dépôt de votre permis et tout au long de vos travaux, vous aurez des démarches à faire auprès de la mairie et de la DGFIP

> VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

> SyDEV - Convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une extension de réseau électrique - OAP des Jardins, micro-crèche et logements PODELIHA

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de la convention présentée par le SyDEV et relative aux travaux à effectuer afin de réaliser une opération d'extension de réseau électrique - OAP des Jardins, micro-crèche et logements PODELIHA, pour un montant de 72 055 €.

> Création d'emploi de responsable des services techniques à temps complet

Le conseil municipal décide de créer un emploi de responsable des services techniques, emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} mars 2025, susceptible d'être pourvu par des agents relevant des grades ou du cadre d'emplois d'agent de maîtrise, adjoint technique principal de 1^{ère} classe, adjoint technique principal de 2^e classe.

> Restauration de l'Église - Avenant n°1 au Lot 6 « Électricité » de l'entreprise CGV Energie

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de l'avenant n°1 du marché de restauration de l'Église, pour le lot 6 « Électricité » de la société CGV Energie, pour les travaux consistant à la modification du conduit de cheminée et la modification du réseau de distribution du chauffage de la sacristie par l'ajout d'un lustre complémentaire, pour 2 929,28 € HT ramenant le montant du marché à 35 394,02 € HT.

> Indemnité de gardiennage de l'Église et de la Chapelle de la Tulévière

Le conseil municipal décide d'accorder une indemnité annuelle, de 220 €, pour le gardiennage de l'Église et pour le gardiennage de la Chapelle de la Tulévière.

> Dénomination de la place desservant le complexe sportif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la proposition de dénommer la place qui dessert le complexe sportif : « Place des Sports ». Monsieur le Maire est autorisé à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération. Il est chargé de procéder à la numérotation des équipements sportifs qui composent le complexe sportif.

> INFORMATIONS DIVERSES

> Décisions d'exécution des marchés

- Achat de signalisation pour l'aménagement rue Clémenceau à l'entrée du bourg auprès de SVEM (85190 VENANSAULT) pour un montant de 6793,20 € HT.
- Achat de matériel pour l'aménagement des placards de l'école à BAILLY QUAIREAU (85190 MACHE) pour un montant de 967,73 € HT.
- Acquisition d'un vidéoprojecteur pour l'école publique auprès d'e-collectivité (85000 LA ROCHE SUR YON) au tarif de 488,80 € HT.
- Achat de panneaux de signalétique pour le bourg auprès de KELIAS (44801 SAINT HERBLAIN) pour un montant de 7765,5 € HT.

> JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024

> Accueil de loisirs «les Pitchounes» et Animation Jeunesse : mise en place du Contrat d'Engagement Educatif (CEE) pour l'année 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le recrutement des animateurs de l'accueil de loisirs « Les Pitchounes » et de l'Animation Jeunesse, pendant les vacances scolaires 2025, en contrat d'engagement éducatif, dans le respect des conditions citées ci-dessous

	Journée « classique »	Journée et nuit en séjour
Directeur occasionnel	90 €	110 €
Animateur diplômé	80 €	100 €
Animateur non diplômé	70 €	90 €
Animateur stagiaire	50 €	70 €

M. le Maire est autorisé à signer les contrats de travail correspondants.

> Tarifs Salle Beauséjour à compter du 1^{er} janvier 2025

Les tarifs pour la Salle Beauséjour à compter du 1^{er} janvier 2025, fixés par le conseil municipal sont consultables sur le site internet www.stetiennedubois85.fr

Tarifs Camping à compter du 1^{er} janvier 2025

Les tarifs fixés par le conseil municipal pour le camping à compter du 1^{er} janvier 2025 sont consultables sur le site internet www.stetiennedubois85.fr

Tarifs des concessions au cimetière à compter du 1^{er} janvier 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif des concessions cimetière à compter du 1^{er} janvier 2025 comme suit :

- Concession pour 15 ans : 75 €
- Concession pour 30 ans : 120 €
- Redevance Dispersion des cendres 30 € (avec plaque non gravée)
- Caverne Concession 15 ans : 75 €
- Caverne Concession 30 ans : 120 €

Vendée Eau : redevance performance des systèmes d'assainissement collectif

Après en avoir délibéré et procédé au vote ; le conseil municipal décide de fixer à 0,084 € /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif ». La contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif » est facturée et recouvrée auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif et reversée à la collectivité

compétente pour le traitement des eaux usées selon les mêmes modalités que la «part collectivité» de la facture d'assainissement collectif.

Procès-verbal de mise à disposition des biens de l'EHPAD Le Colombier au CIAS Vie et Boulogne

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la gestion des Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) des communes de Palluau, Falleron et de Saint-Etienne du Bois relève de la compétence de la communauté de communes Vie et Boulogne depuis le 1^{er} janvier 2024.

Le conseil communautaire a créé par délibération n° 2023D61 du 22 mai 2023 un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) pour gérer les EHPAD.

Le transfert de la compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence.

Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et de la collectivité bénéficiaire.

Le procès-verbal précise la consistance, la situation juridique, l'état des biens et l'évaluation de la remise en état de ceux-ci.

Le maire et après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de transfert des biens et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à ce dossier.

Restauration de l'Église - Approbation d'avenants aux marchés de travaux relatifs aux lots 02, 03, 04 et 05

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avenant n° 1 au lot 02 «Charpente, menuiserie» conclu avec l'entreprise CRUARD Menuiserie, représentant une moins-value de - 6 706.64 euros HT, et portant le marché à un montant total de 123 098.99 euros HT,
- Approuve l'avenant n° 1 au lot 03 «Couverture» conclu avec l'entreprise LESURTEL représentant une plus-value de 696.51 euros HT, et portant le marché à un montant total de 67 111.78 euros HT,
- Approuve l'avenant n° 1 au lot 04 « Peinture » conclu avec l'entreprise CHEMINEAU, représentant une plus-value de 295.00euros HT, et portant le marché à un montant total de 6 995.57 euros HT,

- Approuve l'avenant n° 1 au lot 05 « Vitraux, ferrures à vitraux » conclu avec l'entreprise LA VITRAILLERIE, représentant une plus-value de 6 361.50 euros HT, et portant le marché à un montant total de 8 074.05 euros HT,

Monsieur le Maire est autorisé à signer ces avenants.

Construction d'une salle de sport - Approbation d'avenants aux marchés de travaux relatifs aux lots 01, 02 et 06

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avenant n° 1 au lot 01 «Terrassements / VRD / Espaces verts» conclu avec l'entreprise POISSONNET TP, représentant une plus-value de 1740,00 euros HT, et portant le marché à un montant total de 132 250,35 euros HT,
 - Approuve l'avenant n° 1 au lot 02 «Gros-œuvre / Dallage» conclu avec l'entreprise MRC CONSTRUCTIONS, représentant une plus-value de 12 747,00 euros HT, et portant le marché à un montant total de 578 913,73 euros HT,
 - Approuve l'avenant n° 1 au lot 06 «Menuiseries extérieures aluminium» conclu avec l'entreprise SERRURERIE LUÇONNAISE, représentant une moins-value de -324,00 euros HT, et portant le marché à un montant total de 74 229,74 euros HT,
- Monsieur le Maire est autorisé à signer ces avenants.

Construction d'une salle de sport - Souscription à une assurance dommage-ouvrage

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la souscription d'une assurance dommage-ouvrage pour les travaux de construction d'une salle de sport.

Département de la Vendée - Convention pour les aménagements de sécurité sur la Route départementale n°94, en agglomération

À l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de la convention, présentée par le Département de la Vendée et relative à la répartition des charges d'entretien de la RD 94, en agglomération. M le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la convention à intervenir.

Solidarité avec la population de Mayotte

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le soutien à la population de Mayotte, à hauteur de 500€. Monsieur le maire est habilité à signer tout document relatif à cette décision.

Décisions d'exécution des marchés

- Achat de matériaux pour aménagement de la Forge Rue du Stade auprès de l'entreprise ROUTHIAU (85430 LES CLOUZEUX) pour un total de 711.73€ HT
- Installation d'un branchement neuf eau potable pour la future salle de sport auprès de STGS (50307 AVRANCHES) pour un coût de 1670.80€ HT
- Dépose projecteurs et poteaux béton pour la future salle de sport par l'entreprise BOUYGUES (85016 LA ROCHE SUR YON) pour un montant de 3200€ HT



> MARDI 28 JANVIER 2025

Désaffectation et vente d'un délaissé communal, Rue de l'Ancienne Mairie

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique, relative à ce projet de vente, s'est déroulée du 4 au 19 décembre 2024 inclus. Des observations, sans incidence sur le déclassement projeté ont été formulées. Un avis favorable avec réserve a été émis par le commissaire enquêteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désaffecte du domaine public le délaissé communal convoité par Mme THOMAS Marie-Thérèse, Mme JODET Marie-Noëlle, Mme CHARRIER Patricia et Mme JAGUENET Sylvie, Rue de l'Ancienne Mairie, terrain d'environ 22 m², situé le long de la parcelle leur appartenant et cadastrée AE 38. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 5€ le m² et dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge des acquéreurs. La présence d'un avaloir d'eaux pluviales sur la parcelle sera notifiée dans l'acte notarié et fera l'objet d'une servitude.

Désaffectation et vente d'un délaissé communal au lieu-dit La Lardière

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique, relative à ce projet de vente, s'est déroulée du 4 au 19 décembre 2024 inclus. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désaffecte du domaine public le délaissé communal convoité par M et Mme HERNIOT-GUERY Cédric et Jennifer, terrain d'environ 76 m², situé le long de la parcelle leur appartenant et cadastrée ZC 157. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 5€ le m² et dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge des acquéreurs.

Désaffectation et vente d'un délaissé communal au lieu-dit La Lande

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique, relative à ce projet de vente, s'est déroulée du 4 au 19 décembre 2024 inclus. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désaffecte du domaine public le délaissé communal convoité par M FIGUREAU Marc, terrain d'environ 92 m², situé le long de la parcelle lui appartenant et cadastrée ZS 56. Une partie du bâtiment située sur la parcelle ZS 56 sera démolie par M FIGUREAU Marc pour environ 19m². L'emprise de la route sera modifiée en conséquence et cette surface sera déduite de la surface sollicitée par M FIGUREAU Marc soit environ (92m²-19m²) 73 m². Le conseil municipal fixe le prix de vente à 5€ le m² et dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

Désaffectation et vente d'un délaissé communal au lieu-dit La Seillerie

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique, relative à ce projet de vente, s'est déroulée du 4 au 19 décembre 2024 inclus. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désaffecte du domaine public le délaissé communal convoité par Mme JOLLY Marie, au lieu-dit La Seillerie, terrain d'environ 179 m², situé le long des parcelles lui appartenant et cadastrées YA 184, YA 185, YA 186, YA 237, YA 56 et YA 179. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 5€ le m² et dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

Désaffectation et vente d'un délaissé communal au lieu-dit Le Chiron

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique, relative à ce projet de vente, s'est déroulée du 4 au 19 décembre 2024 inclus. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désaffecte du domaine public le délaissé communal convoité par Mme PREVIT Julie, au lieu-dit Le Chiron, terrain d'environ 17 m², situé devant la parcelle lui appartenant et cadastrée ZT 125. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 5€ le m² et dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

Désaffectation et vente d'un délaissé communal au lieu-dit La Savarière

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique, relative à ce projet de vente, s'est déroulée du 4 au 19 décembre 2024 inclus. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désaffecte du domaine public le délaissé communal convoité par Mme LESEIGNEUR Anaïs, au lieu-dit La Savarière, terrain d'environ 50 m², situé aux abords de la parcelle lui appartenant et cadastrée ZE 120. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 5€ le m² et dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

Désaffectation et vente de trois délaissés communaux au lieu-dit La Savarière

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique, relative à ce projet de vente, s'est déroulée du 4 au 19 décembre 2024 inclus. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désaffecte du domaine public les délaissés communaux convoités par M GUIBERT Jérôme et Mme VERGNEAU Marie au lieu-dit La Savarière, terrains d'environ 19m², de 2m² et de 65m², situés aux abords de la parcelle leur appartenant et cadastrée ZE 121. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 5€ le m² et dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge des acquéreurs.

Demande d'acquisition pour un délaissé communal au lieu-dit La Renardière

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe à la cession d'un délaissé communal convoité par M POYAC David et Mme HOUGUET Nathalie, terrain d'environ 293 m² au lieu-dit « La Renardière », sous réserve du résultat de l'enquête publique à organiser. Le conseil municipal fixe le prix de vente de ce terrain à 5 euros le m² et dit que les frais d'acte et de bornage seront supportés par les acquéreurs. Monsieur le Maire est chargé d'organiser l'enquête publique à intervenir.

Construction d'une salle de sport - Approbation d'un avenant au marché de travaux relatif au lot 02

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 2 au lot 02 « Gros-œuvre / Dallage » conclu avec l'entreprise MRC CONSTRUCTIONS, représentant une plus-value de 1514.06 euros HT, et portant le marché à un montant total de 580 427.79 euros HT. Monsieur le Maire est autorisé à signer cet avenant.

Salle de Sport – Equipement pour 2 terrains de basket d'entrainement

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre des travaux de construction de la salle de sport, il est envisagé d'ajouter aux équipements prévus aux marchés, l'acquisition d'équipement pour 2 terrains de basket d'entrainement. Il ajoute qu'au vu de la configuration de la salle de sport, il est proposé d'installer : 2 panneaux de basket relevables côté Tribune et 2 panneaux de basket fixés sur poteau de charpente côté opposé à la tribune. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil

municipal valide le projet d'ajouter les équipements pour 2 terrains de basket d'entrainement et accepte le devis n° DE121680 de l'entreprise NOUANSPORT, d'un montant de 13837.68€ HT. Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis correspondant.

Décisions d'exécution des marchés

- Achat de clés sécurisées supplémentaires pour la maison médicale à BAILLY QUAIREAU (85190 MACHE) pour 794.85€HT
- Reprise de peinture à l'école publique par l'entreprise Martineau Peinture (85660 ST PHILBERT DE BOUAINÉ) pour un montant de 1004€ HT

> MARDI 25 FÉVRIER 2025

Révision des loyers

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir la révision annuellement des loyers selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE. Il décide que la hausse des loyers sera plafonnée à 1.5%, pour l'année 2025 et l'année 2026. Monsieur le Maire est autorisé à signer les avenants correspondants.

Révision des loyers commerciaux

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas appliquer de révision des loyers pour l'année 2025 et 2026. Monsieur le Maire est autorisé à signer les avenants correspondants.

Maison de santé/ Mairie – Convention du SyDEV sur les modalités techniques et financières de réalisation de l'action « Étude d'aide à la décision Énergies Renouvelables »

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les termes de la convention n° P.BE.210.25.001, présentée par le SyDEV et relative à une mission d'étude d'aide à la décision pour l'installation d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour la maison de santé et la mairie. Le coût prévisionnel de l'étude est de 5400€ TTC avec une participation de la commune à hauteur de 20% soit 1080€ TTC. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec le SyDEV.

Construction d'une salle de sport - Avenants au marché de travaux relatif aux lots 4, 7, 13 et 17

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avenant n° 1 au lot 04 « Étanchéité » conclu avec l'entreprise Ouest Etanche SAS, représentant une moins-value de 9250.76 euros HT, et portant le marché à un montant total de 278 842.79 euros HT,
- Approuve l'avenant n° 1 au lot 07 « Métallerie » conclu avec l'entreprise AR Métal Conception, représentant une plus-value de 5880 euros HT, et portant le marché à un montant total de 73 644.10 euros HT,
- Approuve l'avenant n° 1 au lot 13 « Matériels de sports » conclu avec l'entreprise Nouansport SAS, représentant une moins-value de 2973.50 euros HT, et portant le marché à un montant total de 29 610.20 euros HT,
- Approuve l'avenant n° 1 au lot 17 « Électricité » conclu

avec l'entreprise SNGE Ouest, représentant une plus-value de 1490 euros HT, et portant le marché à un montant total de 78 390 euros HT,

Monsieur le Maire est autorisé à signer ces avenants.

Construction d'une salle de sport – Résiliation du Lot 5 – Relance d'une consultation pour son attribution et autorisation de souscrire.

Monsieur le Maire rappelle que, s'agissant de la construction de la salle de sport polyvalente sur la commune, le lot 5 portant travaux de bardage métallique a été attribué à l'entreprise TEOPOLITUB pour un montant HT de 246 002.70 € (compris la PSE n°1 Couleur RAL 8029 d'un montant HT de 16 438.00 €) ;

Par jugement en date du 5 février 2025, le Tribunal de Commerce d'Angers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de l'entreprise TEOPOLITUB ;

Par courrier en date du 14 février 2025, l'administrateur judiciaire venant aux droits de l'entreprise TEOPOLITUB a été mis en demeure de prendre parti sur la poursuite du contrat en cours conformément à l'article 50.1.2 du CCAG Travaux et aux articles L. 631-14 et L. 622-13 du Code de commerce ;

Par courrier reçu le 24 février 2025, l'administrateur judiciaire venant aux droits de l'entreprise TEOPOLITUB se prononce en faveur de la résiliation du marché.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve la résiliation et autorise M. le Maire à résilier le marché conclu avec l'entreprise TEOPOLITUB. M. le Maire est autorisé à relancer une consultation en vue de l'attribution du lot 5 portant travaux de Bardage métallique. M. le Maire est autorisé à souscrire le marché relatif au lot 5 dans une limite de 273 500€ HT, étant précisé qu'il en sera rendu compte au prochain Conseil Municipal. M. le Maire est autorisé à prendre et signer tous les actes et décisions afférents à l'exécution des présentes.

Décisions d'exécution des marchés

- Achat de bancs, tabourets et chaises pour l'école publique Les Petits Papiers auprès de MANUTAN COLLECTIVITE (79074 NIORT), pour un montant de 1131.97€ HT

> LUNDI 31 MARS 2025

Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération pour l'extension et le réaménagement de la Maison de santé

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver et d'adopter le programme relatif à l'extension et la réhabilitation d'une partie de l'existant de la Maison médicale par Monsieur le Maire ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle s'élevant, en valeur janvier 2025, à la somme de 1 361 000,00 euros HT, dont un coût estimatif des travaux s'élevant à 1 097 000,00 euros HT.

Le conseil municipal décide de lancer les différentes procédures de consultation concernant la passation des marchés de maître d'œuvre, de contrôle technique, de coordonnateur SPS et relatif à tout autre intervenant (à l'exception des marchés de travaux) dans le respect des dispositions du Code de la commande publique.

Vote des taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux pour 2025, comme indiqué ci-dessous :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	32.29%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	48.64%
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	17.12 %

Contrat d'association avec l'école privée « Notre Dame du Sacré Cœur » : Forfait communal 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du forfait communal versé à l'école privée, pour l'année 2025, à 56 121 €.

École publique «Les Petits Papiers» : participation des autres communes aux frais de fonctionnement

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les communes dont les enfants fréquentent l'école publique de Saint Etienne du Bois, participent aux frais de fonctionnement de l'école. A l'unanimité, le conseil municipal décide de

demander une contribution à la commune de Saint Paul Mont Penit et Beaufou de 719.50 € /élève.

Facturation des frais de personnel au budget « assainissement »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les frais de personnel seront facturés chaque année au budget « Assainissement », en contrepartie des missions assurées par certains agents de la commune, en fonction du temps passé.

Facturation des frais de personnel au budget « CCAS »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les frais de personnel seront facturés chaque année au budget « CCAS », en contrepartie des missions assurées par certains agents de la commune, en fonction du temps passé.

Camping -Acquisition d'un chalet

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de l'entreprise ESKURIA pour l'acquisition et l'installation d'un chalet sur le camping « La Petite Boulogne », pour un montant de 33 588€ HT. Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dossier et passer commande auprès de l'entreprise.

Décisions d'exécution des marchés

- Achat de rails pour fixer les sacs de frappe dans la salle de boxe auprès de NOUANSPO (37460 NOUANS LES FONTAINES) pour un montant de 1 584,00 HT
- Travaux électricité, éclairage et chauffage dans la forge Rue du Stade par MONTASSIER Julien pour un total de 7 029,85 € HT
- Fourniture et pose d'une plaque registre au jardin du souvenir dans le cimetière effectué par Pompes Funèbres PEROCHAU (85670 PALLUAU) pour 695,00 € HT
- Tranchée et fourreau pour la vidéosurveillance de la salle de sport par POISSONNET (85190 AIZENAY) pour un montant de 2 162,50 € HT
- Câblage pour la vidéosurveillance de la salle de sport fait par SNGE (85000 LA ROCHE SUR YON) pour 790,00 € HT

> MARDI 22 AVRIL 2025

Vote des subventions 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Nom de l'association	Subvention...	Montant alloué	Nom de l'association	Subvention...	Montant
Aizenay Volley Ball	Annuelle	100,00 €	Family Fight Club (Boxe)	Annuelle	500,00 €
Amicale Laïque	Annuelle	1 500,00 €	FCPP (Football)	Annuelle	2 000,00 €
Amicale Laïque projet école	Annuelle	2 145,00 €	Fondation du Patrimoine	Annuelle	160,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	Annuelle	900,00 €	Ils Elles Danses	Annuelle	1 300,00 €
APEL	Annuelle	1 500,00 €	JSP St Etienne Aizenay Le Poiré	Annuelle	400,00 €
APEL Voyages Scolaires	Annuelle	1 335,00 €	Kijoukois théâtre	Annuelle	20,00 €
Asso sportive Collège Palluau	Annuelle	300,00 €	Mes Cop's d'abord	Annuelle	200,00 €
Association Foncière	Annuelle	1 300,00 €	Palluau Athlétic Club	Annuelle	320,00 €
Association les colombes	Annuelle	648,00 €	Pas Laid's Palludéens	Annuelle	100,00 €
Basket Pays de Palluau	Annuelle	240,00 €	Protection Civile	Annuelle	500,00 €
CAUE	Annuelle	40,00 €	SEPT - St Etienne Palluau Tennis	Annuelle	1 000,00 €
Cicadelle	Annuelle	180,00 €	St Hubert Chasse	Annuelle	1 250,00 €
Comité des fêtes	Annuelle	3 000,00 €	St Hubert Chasse	Exceptionnelle	276,25 €
Comité des fêtes	Annuelle	500,00 €	Stéphanoise Musique Danse	Annuelle	1 000,00 €
Comité des fêtes	Exceptionnelle	500,00 €	Tous en roller	Annuelle	60,00 €
Coopérative scolaire	Annuelle	1 500,00 €	UNC	Exceptionnelle	595,00 €
Echange Vendée-Ain Adultes	Annuelle	300,00 €	Vieilles Canailles 85	Annuelle	750,00 €

Demande d'acquisition d'un délaissé communal à La Renardière

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe à la cession d'un délaissé communal convoité par M COQUENLORGE Anthony, terrain d'environ 30 m² au lieu-dit «La Renardière», sous réserve du résultat de l'enquête publique à organiser. Il fixe le prix de vente de ce terrain à 5 euros le m² et dit que les frais d'acte et de bornage seront supportés par les acquéreurs. Monsieur le Maire est chargé d'organiser l'enquête publique à intervenir.

Extension et réhabilitation du foyer des jeunes - Participation des communes

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que le 10 avril 2025, les maires des communes conventionnées (Apremont, Maché, Saint Paul Mont Penit, La Chapelle-Palluau, Palluau, Grand'Landes, Beaufou et Saint Etienne du Bois) ont été conviés à une réunion, pour définir les clés de répartition des dépenses d'investissement engendrées par le projet d'extension et de réhabilitation du foyer des jeunes.

Il ajoute que le plan financement de l'extension et de la réhabilitation du foyer des jeunes a été présenté comme suit :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux	302 000,00 €	CAF	150 000,00 €
Programme de consultation	6 400,00 €	Fonds de concours spéciaux	30 840,00 €
		Emprunts / Autofinancement	127 560,00 €
Total Dépenses	308 400,00 €	Total Recettes	308 400,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la répartition des charges, en matière d'investissement, à hauteur de 25% sur le critère de la population et 75% sur le critère de la fréquentation, sur une durée de 10 ans.

Budget principal - recours à l'emprunt pour la construction de la salle de sport

Adélaïde BOUDINEAU-CROCHARD et Franck NEAULEAU, conseillers municipaux intéressés, ne participent ni aux débats, ni au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir les propositions du Crédit Mutuel et sollicite :

- Un prêt relais de 835 000€, pour une durée de 2 ans, au taux fixe trimestriel de 2.47% avec remboursement «In fine» du capital. Le montant des frais de dossier s'élève à 400€.
- Un prêt de 900 000€ pour une durée de 20 ans, au taux fixe trimestriel de 3.44%, par échéances constantes. Le montant des frais de dossier s'élève à 500€.
- Un prêt «Coup de pouce» de 100 000€ pour une durée de 20 ans, au taux fixe trimestriel de 1.5%, par échéances constantes.

Construction d'une salle de sport - Avenants au marché de travaux relatif aux lots 13 et 17

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve :

- L'avenant n° 1 au lot 13 «Matériels de sports» conclu avec l'entreprise Nouansport SAS, représentant une plus-value de 857.80 euros HT, et portant le marché à un montant total de 30 468.00 euros HT.
- L'avenant n° 1 au lot 17 «Électricité» conclu avec l'entreprise SNGE Ouest, représentant une plus-value de 450 euros HT, et portant le marché à un montant total de 78 840 euros HT.

Vie et Boulogne Energie - Convention de transfert de gestion et convention de mise à disposition temporaire de la toiture de la salle de sport en vue de la réalisation et l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le transfert de gestion de la toiture de la salle de sport, tel que définis par la convention de transfert de gestion annexée. Il autorise la mise à disposition temporaire de la toiture de la salle de sport correspondant, à la société Vie et Boulogne Energie, en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur toiture, selon les modalités définies par la convention de mise à disposition temporaire en annexe. Monsieur le Maire est autorisé à procéder à la signature des conventions ainsi que tous les actes y afférents.

Construction d'une salle de sport - choix d'un nom

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de valider la dénomination de la future salle de sport, sise 6 Place des Sports à Saint Etienne du Bois, du nom de : « Complexe sportif »

Décisions d'exécution des marchés

- Installation de la fibre pour la vidéosurveillance salle de sport par Vendée Numérique (85000 LA ROCHE-SUR-YON) pour un montant de 11 040.03€ HT
- Installation d'une armoire réfrigérée positive à la salle Beauséjour coté bar par le Froid Vendéen (85190 VENANSULT) pour un coût de 1 251,11 € HT
- Achat d'un ordinateur pour l'agent responsable des services techniques auprès de Broker Tech (69140 RILLIEUX LA PAPE) pour 309.00€ HT

> INFOS MAIRIE

> LABEL VILLE PRUDENTE

Samedi 12 avril 2025, la Commune a reçu son label Ville Prudente lors de la remise officielle du panneau. Le label a pour objectif de valoriser les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière.

Le label Ville Prudente est organisé par l'association Prévention Routière. Créée en 1949, l'association conduit de multiples actions comme : l'éducation routière des enfants et des adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public.



> BRUIT DE VOISINAGE

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, de l'usage répétitif et intempestif, à l'extérieur ou à l'intérieur, telles que le jardinage, les travaux de bricolage, l'usage d'instruments de musique et d'appareils électroménager (radio, télévision...) sont autorisées :



- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour la tranquillité de toutes et tous, respectons-les !

> QUELQUES CHIFFRES EN 2024

POPULATION :

- Mariages : **8**
- Naissances : **23**
- Décès : **36**

URBANISME :

- Permis de construire : **15**
- Permis de démolir : **2**
- Déclaration préalable de travaux : **79**
- Certificat d'urbanisme : **73**

> RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

Inscription au restaurant scolaire **avant le mercredi 9 juillet 2025** sur le Portail Familles

Si vous rencontrez des difficultés lors de l'inscription, n'hésitez pas à contacter le service périscolaire par mail

✉ periscolaires@stetiennedubois85.fr ou au ☎ **02 51 34 52 11**.



> SERVICES TECHNIQUES

Depuis le mois d'avril 2025, Eva NAULEAU a rejoint les services techniques de la commune en tant que Responsable.

Forte d'une expérience de plus de 10 ans dans d'autres collectivités, elle met au service de la commune ses compétences sur le terrain et participe aussi à la gestion et logistique d'un service qui couvre de nombreux ouvrages : voirie, réseaux, espaces verts, bâtiments, entretien...

Nous lui souhaitons la bienvenue !



> ANIMAUX EN DIVAGATION

Afin d'assurer la tranquillité et la sécurité publique, le maire a la responsabilité de prendre toutes les mesures de nature à empêcher la divagation des animaux.

Les services municipaux sont habilités à récupérer les animaux en état de divagation et peuvent rechercher les propriétaires à l'aide d'un lecteur de puce.

Si l'animal est identifiable, le propriétaire est avisé. Il sera restitué après paiement de la taxe pour divagation d'animaux, adoptée lors du conseil municipal du 22 février 2024

- 1^{re} divagation 50€
- 2^e divagation 60€
- 3^e divagation et plus 70€

Si l'animal n'est pas identifiable, il sera conservé dans les locaux communaux avant d'être confié à L'ARCHE DE NOË, fourrière de Saint Urbain. (Pour les chiens et les chats).

Convention du 1^{er} janvier 2025.



> TOUJOURS LE PLEIN D'AVENTURES POUR LES PITCHOUNES !

ACCUEIL DE LOISIRS

• À Saint Etienne du Bois (3 à 6 ans)



Les enfants de 3 à 6 ans ont bien commencé l'année en découvrant les 5 sens. Ils ont même eu une initiation à la langue des signes avec « Vos mains leur parlent ». C'est intéressant de communiquer autrement que

par le langage oral ! Et puis, les enfants ont joué les gourmands en passant les vacances d'hiver dans une fabrique de chocolat. Et depuis le mois de septembre, les enfants ont commencé un échange avec les enfants de l'accueil de loisirs de Froidfond qui s'est terminé par une belle journée tous ensemble le mercredi 25 juin. L'échange ravit les « petits » car ils sont aussi aller partager des beaux moments de jeux avec les papys et mamies de l'EHPAD Le Colombier.



Pour cet été, les « petits » vont entrer dans l'univers de la bande-dessinée avec Astérix et Obélix. Au programme, jeu de piste, les 12 travaux d'Astérix, sortie dans un parc de jeux, balade à la plage, course de menhirs, fabrication de potion magique... Partoutatix, je pense qu'on va bien s'amuser !

• À Palluau (6 à 12 ans)

En ce début d'année, les enfants ont pu découvrir les échecs et ses stratégies jusqu'aux vacances de février. Durant celles-ci, nous avons fait un bond dans le temps pour explorer les années 80 et 90 et ses trésors comme la

Macarena, les Rubik's cubes... À leur retour de vacances, ils ont embarqué pour un voyage avec Sindbad le Marin et ont rencontré divers personnages, tels que la Petite Sirène, Popeye, le Capitaine Haddock... Pendant les vacances de printemps, ils ont stimulé leur intellect avec la professeure Maboule, qui leur a proposé des tests fous et fascinants. Enfin, pour la dernière ligne droite avant les vacances d'été, nous nous lançons dans un safari en Afrique à la découverte des animaux, en compagnie de la famille Delajungle. Notre safari se conclura mercredi 2 juillet au parc « Planète sauvage ».

Les vacances d'hiver ont été marquées par un séjour « nature et équitation » aux Hameaux du Nay (79).



Les enfants sont revenus avec des souvenirs inoubliables, notamment ceux partagés avec les poneys du centre équestre. Cet été, nous allons entreprendre un voyage à travers diverses époques, telles que le Jurassique, l'époque des chevaliers, celle des cowboys et des pirates. Nos aventures nous conduiront jusqu'au Château des Aventuriers.

Séjours d'été

3 séjours sont proposés aux enfants de l'accueil de loisirs :

- du 7 au 10 juillet pour les CP au CM2 sur la base « Nature Sport Vioreau » à Joué-sur-Erdre (44).
- du 21 au 22 juillet, pour les PS et MS et sur le camping de Grand'Landes
- du 23 au 25 juillet, pour les MS et GS, sur le camping de Grand'Landes

RAPPEL !

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs se font uniquement via le Portail Familles. Toutefois, lorsque vous rencontrez une difficulté, vous pouvez nous prévenir par mail.

Pour toute information, vous pouvez joindre les directrices :

Par mail : ✉ lespitchounes@stetiennedubois85.fr

Par téléphone :

Marlène Loisy pour le site de Saint Etienne du Bois (3-6 ans) au ☎ 06 77 76 41 70

Cindy Kern pour le site de Palluau (6-12 ans) au ☎ 06 71 09 13 28

(Disponibles lundi, mardi et mercredi hors vacances scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires)

> LE SERVICE JEUNESSE : UN ÉTÉ POUR BOUGER ET S'AMUSER !

L'été approche à grands pas, l'Espace Jeunesse s'apprête à lancer les festivités avec une soirée «Boum Colorée» à la salle polyvalente de Saint Paul Mont Penit le **vendredi 4 juillet de 20h30 à 00h**. Ce premier rendez-vous festif sera aussi l'occasion pour les jeunes de mener une action d'autofinancement en vue d'un projet enthousiasmant : une sortie au Parc Astérix !

Du 7 juillet au 29 août, un programme riche en activités fun et variées attend les jeunes : sortie au parc des Naudières, journée autour des sports méconnus, stage de bande dessinée, archery game, sans oublier plusieurs soirées à thème.

Deux séjours sont également prévus pour les jeunes de 10 à 13 ans et de 13 à 16 ans, sur la base de loisirs du Vioreau à Joué-sur-Erdre (Loire-Atlantique). Ces camps d'été seront rythmés par des activités sportives telles que le catamaran, le tir à l'arc, ou encore l'escalade.

De quoi vivre un été dynamique, amusant et plein de découvertes

Les inscriptions sont ouvertes depuis fin mai via le portail familles. Attention, l'Espace Jeunesse sera fermé du 9 au 24 août.



> BIENVENUE À **EVA**, Nouvelle animatrice jeunesse !



Depuis début février 2025, notre nouvelle animatrice, Eva JARDY a rejoint l'équipe du service jeunesse en remplacement de Pierre. Avec enthousiasme et dynamisme, elle a pris le relais des missions confiées précédemment à Pierre.

Eva assure désormais l'animation jeunesse, un rôle clé pour accompagner les jeunes dans leurs projets, leurs loisirs et

leur épanouissement au quotidien. Elle s'investit également comme directrice adjointe lors des congés de la directrice, Elodie CHOUMIN garantissant ainsi une continuité dans la gestion du service.

Parmi ses autres responsabilités, Eva supervise le restaurant scolaire, veille à son bon fonctionnement et à la qualité de l'accueil des enfants. Elle prend aussi part au dispositif des Promeneurs du Net, en maintenant un lien de confiance avec les jeunes sur les réseaux sociaux, un espace désormais incontournable pour l'écoute et la prévention.

Enfin, Eva accompagne les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) dans leurs initiatives et projets citoyens, contribuant à développer leur sens de l'engagement et leur esprit d'initiative.

Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions !



N'hésitez pas à nous suivre sur ,  et  «Foyer des jeunes Palluau»

Contact : Elodie CHOUMIN, directrice du service jeunesse 07 89 71 36 40
servicejeunesse@stetiennedubois85.fr

Côté pratique : Des navettes desservent toutes les communes pour permettre aux jeunes de se rendre aux activités

> ÉCOLE PUBLIQUE « LES PETITS PAPIERS »



Journal d'école

Les élèves de cycle 3 guidés par leurs enseignants ont entrepris de publier un journal d'école au printemps. Des articles très variés ont été écrits avec le concours des autres élèves de l'école (sports, rencontre avec un militaire de carrière, interviews, culture, vie de l'école...). Une belle expérience journalistique où les élèves ont découvert les dessous de la presse écrite. Le journal a été diffusé à toutes les familles de l'école.

Une classe patrimoine : la Touraine Médiévale

Les élèves de CP, CE1 et CE2 sont partis 3 jours en classe découverte à la rencontre des châteaux du Moyen-âge de Chinon, Langeais et Loches. Certains enfants quittaient leurs parents pour la 1ère fois! Tous ont apprécié ce moment hors du temps, logés dans un château transformé en centre d'hébergement à Montlouis sur Loire. Ils ont découvert la vie en collectivité, de nouveaux paysages, des sites historiques remarquables et ont participé à plusieurs ateliers artistiques et culturels autour du moyen-âge. Une réussite pour cette reprise des voyages scolaires à l'école.



Reprise des ateliers cuisine

Après plusieurs années d'arrêt, les ateliers cuisine regroupant les élèves de toutes les classes de l'école ont repris. Trois fois dans l'année, les élèves ont eu le plaisir de vivre un moment d'échange et d'entraide pour réaliser des recettes avec l'aide de parents et grands-parents. La dégustation s'est faite ensuite lors d'un moment convivial et festif.

Rencontre danse



Les élèves des écoles publiques des communes de Saint Etienne du Bois, Grand'Landes et Palluau se sont retrouvés en avril pour des rencontres danse à la salle Beauséjour. Des danses traditionnelles et de création ont été présentées aux autres élèves spectateurs et leurs enseignants dans une ambiance joyeuse et de respect pour le travail artistique de chacun.

Départ à la retraite

Mme Partika, enseignante à l'école depuis 11 ans quitte ses fonctions pour partir à la retraite. Nous la remercions vivement pour ces années passées aux côtés des enfants de la commune et lui souhaitons une joyeuse retraite.

Service Civique rentrée de septembre 2025

Vous avez entre 18 et 25 ans. Vous voulez vous engager dans un projet de 10 mois auprès des enfants de la commune, le temps de construire votre projet d'avenir, prenez contact avec la directrice de l'école Les Petits Papiers pour en discuter.

Inscriptions

Les enfants qui atteignent 3 ans en 2025 sont soumis à l'obligation d'instruction. Inscriptions en mairie des enfants nés en 2022 pour une rentrée en petite section le 1^{er} septembre 2025.

Contactez-nous pour les horaires et visites

Mme Céline BALLEREAU, directrice au

☎ 02 51 34 53 93

> AMICALE LAIQUE

L'Amicale Laïque est l'association de parents d'élèves de l'école publique « Les Petits Papiers ».



Le début de l'année 2025 a commencé sous le signe de la convivialité avec une galette partagée avec les enseignants et familles de l'école et s'est poursuivi avec une soirée disco fluo qui a rassemblé environ 70 enfants et leurs parents sur le dancefloor de la salle Beauséjour ! Une première édition très appréciée des petits et des grands !

Des ventes diverses de produits locaux ont été proposées pour permettre de récolter des fonds pour les activités pédagogiques et culturelles de l'école, notamment pour le voyage scolaire du mois de mars pour les élèves de CP, CE1 et CE2.

L'Amicale laïque a concocté un chouette programme de réjouissances pour la fête de fin de d'année de l'école !

Amis parents, n'hésitez pas à rejoindre à l'équipe de parents bénévoles !

> APEL - OGECE

L'APEL (Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Libre) est composée, cette année, d'un bureau de 3 personnes (une présidente/ une secrétaire et une trésorière) qui se réunit en moyenne tous les mois en compagnie de la Cheffe d'établissement, Madame Lamelot.



Depuis la rentrée de septembre 2025, **l'APEL et l'OGECE forment l'Association de parents d'élèves** mais nous conservons les 2 bureaux respectifs. Cette fusion permet de nous unir lors des différentes actions, travaux à l'école et certains achats.

Nos rôles : accueil et information pour les nouveaux parents ainsi que l'animation. Nos mots clés : bienveillance, respect, entraide et générosité.

Nous avons travaillé sur des demandes de devis et les

attentes pour l'achat d'un nouveau portail. Le choix s'est porté sur l'entreprise des Lucs sur Boulogne AR Metal Conception. Ils sont venus l'installer pendant les vacances de février.

Après la remise à neuf du portail de l'école, il s'agit maintenant de faire un appel aux dons pour végétaliser la cour. L'équipe souhaite développer des partenariats de mécénat, que ce soit auprès des particuliers, des entreprises ou de tous les bienfaiteurs qui souhaitent aider l'école de nos enfants. Ce projet d'envergure est en lien avec le projet d'établissement.

Cette année nous avons mené une nouvelle action avec une vente de plants en collaboration avec Gamm vert d'Aizenay. Pour une première, nous avons été plus que satisfaits.



Le 17 mai dernier a eu lieu la Balade Stéphanoise organisée par le Comité des Fêtes et où chaque année, avec l'Amicale Laïque, nous avons le plaisir d'aider au déroulement de la journée. Merci à nouveau aux familles de l'école qui se sont mobilisées en venant donner de leur temps ce jour-là. Bien évidemment, nous avons également fait l'opération saucissons qui connaît toujours son succès.

Le 29 juin la fameuse kermesse aura comme thème le cirque. Pendant une semaine les enfants s'entraîneront à l'art du cirque avec la compagnie Esprit CIRK et présenteront ce qu'ils ont appris.

Si vous désirez découvrir notre association, nous prêter main forte, même pour une seule action, n'hésitez pas à nous contacter via une des deux adresses mail citées ci dessous.

✉ apel@stetiennedubois-notredame.fr / ✉ secretariat-ogec@stetiennedubois-notredame.fr

📍 : Asso parents Ecole Notre Dame du Sacré Coeur - Saint Etienne du Bois

> ÉCOLE PRIVÉE

« NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR »

Cette année, le sport est notre fil conducteur et les élèves vivent de belles aventures

Voici quelques exemples d'évènements vécus en 2025 :

- Pratique handi-sport : Fin janvier, avec l'association CDH (Comité départemental Handisport de Vendée), les élèves ont eu une petite initiation au sport en fauteuil et torball. C'est un sport pour les personnes malvoyantes qui se joue avec un ballon sonore. Ce fut l'occasion d'utiliser l'ouïe, un de nos sens peu utilisés dans le sport. (photo 1)



- Concours régional d'écriture d'histoire : remporté par la classe de CE1-CE2. Les élèves de CE1-CE2 ont écrit collectivement une histoire portant sur le volleyball. Leur imagination et leur créativité leur ont fait remporter une belle récompense : rencontrer l'équipe féminine de Volleyball de Nantes. Ils ont passé une journée à Nantes avec les Neptunes ! Une rencontre magique ! Bravo à eux et à Carole, l'enseignante qui les a accompagnés !
- Ateliers sensitifs : au programme, des activités sur le goût et l'odorat, d'autres autour de l'artiste Hillman, ateliers cuisine, ... Et des temps dédiés à l'Education affective et relationnelle : gestion des émotions, consentement, oser dire NON, respect de l'autre, l'amitié, empathie ... Autant de sujets qui font partie de la vie des enfants que nous avons repris lors des matinées méli-mélos.



- Temps forts de nature et découvertes en maternelle et CP : randonnée d'observation et de récupération de trésors, sortie à la mare, tri des déchets, semis de légumes et plantes aromatiques.



- Productions artistiques : les élèves de PS-MS ont créé de belles œuvres à la manière de Rob Pruitt.
- Un concert de jazz, pour les CM1-CM2 : un style plutôt nouveau pour eux !

En cette fin d'année, nos élèves de CE2-CM1-CM2 ont encore participé au concert géant de Chantemai à Saint-Jean-de-Monts. Moment unique !

Mais c'est notre projet cirque qui nous a tenu en haleine jusqu'à la fin de l'année ! Avec des professionnels du spectacle, les enfants ont préparés, des numéros de cirque et les ont présentés lors de notre kermesse de fin d'année.



INFORMATION IMPORTANTE :

- Vous pouvez retrouver en images et en textes, notre formidable année sur notre site internet : <https://stetiennedubois-notredame.fr/>

Contactez Madame Alexandra LAMELOT, la directrice, au ☎ 06 98 53 08 57 ou par mail ✉ direction@stetiennedubois-notredame.fr

> UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS MALGRE LA PLUIE A SAINT ÉTIENNE DU BOIS

Le vendredi 28 mars 2025, les rues de Saint Étienne du Bois ont vibré au rythme des rires et des chants lors de la 3^e édition du carnaval des écoles. Malgré une météo capricieuse, l'enthousiasme des enfants et des adultes a illuminé cette journée placée sous le signe de l'océan.

Une parade marine sous la pluie

Dès 15h15, les élèves des écoles de la commune ont défilé fièrement, arborant des costumes inspirés des fonds marins : sirènes scintillantes, crabes malicieux, pirates intrépides, poissons colorés et poulpes rigolos. Le char, soigneusement confectionné par une équipe de parents bénévoles, a ajouté une touche féerique au cortège. Tiré par le tracteur communal et décoré de magnifiques poissons réalisés par les enfants eux-mêmes, il a suscité l'admiration de tous les spectateurs.



Cet événement festif et fédérateur, fruit de plusieurs mois de préparation, a été rendu possible grâce à l'étroite collaboration entre les associations de parents d'élèves, les écoles, l'EHPAD, la mairie, le centre de loisirs « Les Pitchounes » et le Comité des fêtes. Ce travail d'équipe a permis non seulement d'assurer la réussite du défilé malgré la pluie, mais aussi de renforcer les liens entre les différentes structures de la commune autour d'un projet commun. La pluie n'a en rien entamé la bonne humeur ambiante, bien au contraire, elle a renforcé la complicité entre petits et grands.

« Sirènes scintillantes, crabes malicieux, pirates intrépides, poissons colorés et poulpes rigolos dans les rues de Saint Étienne du Bois »

Un flashmob intergénérationnel

Le défilé a marqué une pause devant l'EHPAD des Colombiers, où les enfants ont offert un flashmob sur

la chanson « Santiano ». Les résidents, ont partagé un moment de joie et de danse avec les jeunes, renforçant les liens entre les générations.

Des activités ludiques à la salle Beauséjour

Après l'école, la fête s'est poursuivie à la salle Beauséjour, transformée pour l'occasion en un véritable univers marin. Les enfants ont pu s'initier à des activités telles que la réalisation de porte-clé marins, la construction de petits bateaux et des jeux d'adresse comme le tir à la corde. Ces ateliers ont permis aux participants de découvrir de manière ludique l'univers lié à la mer.

Un spectacle accessible à tous pour faire rayonner la culture



Le point d'orgue de cette belle journée a été la représentation du spectacle L'Odysée d'Aka par la compagnie Le Rêve de Bouh!. Ce conte musical et poétique, accessible dès 4 ans, a embarqué petits et grands dans une aventure maritime pleine de chansons, d'humour et de tendresse. Mais au-delà de la magie du spectacle, c'est aussi un engagement qui mérite d'être salué : pour cette 3^e édition du carnaval, l'équipe éducative et les parents bénévoles de la commission ont fait le choix d'offrir un accès gratuit à un spectacle de qualité à tous les enfants. Un moment de découverte artistique accessible au plus grand nombre.

Une journée mémorable et des perspectives d'avenir

Pour clore cette journée riche en émotions, un repas convivial autour de délicieux burgers a rassemblé enfants, parents et enseignants. Cette édition du carnaval a été un véritable succès, grâce à l'implication des équipes éducatives, des parents bénévoles et de tous les participants.

Forte de cet engouement, la commission organisatrice envisage d'ouvrir le carnaval à l'ensemble de la commune, en invitant commerçants, associations et habitants à se joindre à la fête. Toutes les personnes souhaitant contribuer à l'organisation des prochaines éditions sont les bienvenues. N'hésitez pas à vous faire connaître pour faire de cet événement un moment encore plus fédérateur et festif pour Saint Étienne du Bois.

Cette réussite annonce, on l'espère, un rendez-vous annuel attendu de tous, autour d'un bel exemple de communauté unie et de joie partagée qui montre bien que les plus petits ont le pouvoir de faire briller le soleil dans les yeux de tous !



> FC PAYS DE PALLUAU

1^{re} saison pour le FC PAYS DE PALLUAU et le bilan de celle-ci est très positif et encourageant pour les saisons à venir.



Coté seniors, l'équipe A, a remporté avec fierté la finale du Critérium de Vendée à Saint Prouant, contre l'Étoile de Longeville qui s'est déroulée le dimanche 25 mai.

Pour l'équipe B en Division 4, après un début de saison compliqué, les joueurs ont bien réagi pour aller chercher les points du maintien. L'équipe C qui évolue en Division 5 termine en milieu de tableau.

Pour les équipes jeunes, le travail et la formation mis en place par nos éducateurs, continuent de porter ses fruits, puisque les U18 termine la 3^e phase en championnat invaincus de leur groupe, et un beau parcours en challenge de Vendée jusqu'au 8^e de finale. Les U15 se maintiennent en Division 2. Pour l'école de football une nette progression a été observée dans toutes les catégories cette saison, ce qui est de bonne augure pour les années à venir.

Coté équipes Loisirs mention spéciale pour l'équipe féminines à 8 qui a perdu un seul match sur toute la saison.

Nos équipes Loisirs hommes ont également fait de bons résultats au cours de cette saison malgré un effectif assez réduit.

Merci à nos arbitres Cédric et Ilyan, avec une mention spéciale pour Ilyan qui pour sa première saison en tant que jeune arbitre a été sélectionné pour officier pendant la finale U13 Régional.

Pour la saison 2025/2026 le club va continuer à se structurer avec le recrutement d'un deuxième apprenti

éducateur pour nos jeunes. Le groupe senior sera toujours piloté par Franck Cormier avec le recrutement d'un dirigeant adjoint qui aura la charge de piloter l'équipe B les week-ends. Nous allons également continuer à former nos dirigeants jeunes.

Le club tient à remercier tous les dirigeants, éducateurs, joueurs, parents, sponsors, supporters, sans oublier les bénévoles pour le dimanche et pour nos manifestations qui ont œuvré pour la réussite de cette saison.

Le Club est toujours à la recherche de joueurs pour toutes les catégories, de bénévoles et d'arbitres pour continuer son développement.



Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez nous contacter par mail fcpayspalluau85@gmail.com ou par tél au [06 22 50 49 09](tel:0622504909).

> BASKET PAYS DE PALLUAU

Le club « Basket Pays de Palluau » compte 47 licenciés (garçons et filles).

Équipe Garçons U9



Équipe Filles U13



Loisirs Filles



Nous sommes en CTC (Coopération Territoriale de Clubs) avec le Basket Club d'Aizenay. Plusieurs de nos licenciés jouent sur des niveaux Elites et Régionaux. Les entraînements ont lieu dans les communes de Maché, Palluau et Aizenay. Les matchs se jouent le samedi après-midi à Maché ou Aizenay et parfois le dimanche matin sur Aizenay.

Si le basket vous intéresse, n'hésitez pas à venir faire un essai !

Composition du bureau :

Président : LECUYER Olivier (Saint-Etienne-du-Bois) [06 60 30 41 50](tel:0660304150)

Secrétaire : ROCHER Laetitia (Saint-Paul-Mont-Penit)

Secrétaire Adjointe : LOUINEAU Lucie (Maché)

Trésorière : BITEAU Brigitte (St-Christophe-du-Ligneron)

Membres : JOUSSE Karelle (Maché)

Adresse mail basket.paysdepalluau85@orange.fr





> SEPT TENNIS ET PICKLEBALL

SEPT, Saint Etienne Palluau Tennis, est une association née en 2015.



Nous comptons actuellement une centaine d'adhérents, de 3 à 70 ans, en loisirs et/ou compétition. Elle compte également une section Pickleball.

Des entraînements sont dispensés dans la salle de Palluau, le lundi soir, mercredi toute la journée et samedi matin. Deux créneaux Pickleball loisirs sont proposés le jeudi et vendredi soir.

Les adhérents du club ont accès aux terrains extérieurs de Saint Etienne du Bois et aux 4 terrains de Pickleball de la Chapelle Palluau (derrière le terrain de foot).

Nos entraînements sont encadrés par deux entraîneurs diplômés d'état avec une carte professionnelle à jour, de septembre à fin juin, selon un planning de 28 séances.

Le club en compétition :

Les objectifs de début de saison ont été atteints pour nos compétiteurs tennis.

L'équipe homme finit 4^e de sa poule, après être montée l'année dernière, c'est une belle performance. L'équipe femme, quant elle, finit 2^{ème}, derrière une équipe des Sables d'Olonne, très solide. 2 équipes jeunes étaient engagées en championnat d'hiver, avec des résultats satisfaisants, pour l'ensemble des joueurs.

Le pickleball sous les feux des projecteurs !

Clément/Romain, Antonin/Sacha, jeunes joueurs du clubs, ont remporté en double respectivement, le tournoi d'Hiver de Palluau et celui de Vairé. Une victoire en simple au tournoi d'Hiver de Palluau, pour Clément également.

En avril, lors de notre tournoi, ce sont Mathias/Jean-luc qui se sont illustrés en double, en obtenant une très belle 3^e place et Myriam/Julie finissant 2^e du tournoi femmes.

Les animations dans le club :

Toute l'année, entraîneurs/bénévoles œuvrent pour faire découvrir nos disciplines et proposer des stages/animations à nos jeunes adhérents.

Des stages et tournées tennis sont organisés par nos entraîneurs pendant les vacances. Des animations ont été mises en place avec le foyer des jeunes, tennis et pickleball.

Et n'oublions pas les Class'Tennis, moment incontournable de la saison ou les élèves des écoles primaires découvrent « la petite jaune ».

Le pickleball est également entre midi et deux, au collège de Palluau. Le club met à disposition le matériel aux enseignants d'EPS.

Les tournois d'été :

Chaque année, le club organise 10 jours de tournois pour les jeunes et adultes à Saint Etienne du Bois.

Du 9 au 19 juillet 2025, vous pourrez retrouver les catégories 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans en journée et les adultes séniors Hommes/+35 ans en soirée.

Une journée multi-matches est organisée pour nos femmes, le **dimanche 13 juillet**, toute la journée.

C'est une centaine de joueurs/joueuses venus de toute la France qui s'affrontent sur nos magnifiques terrains en terre-battue.

Envie de nous rejoindre ou de découvrir nos disciplines, n'hésitez pas à contacter David pour la partie tennis et Jean-Luc pour le pickleball.

Section Tennis :

☎ **SEPTennis85670@gmail.com**
Maingaud David ☎ **06 72 33 17 76**

Section Pickleball :

☎ **SEPTPickleball85670@gmail.com**
Kozdeba Jean-Luc ☎ **06 32 23 76 62**

OPEN K100 PICKLEBALL

Le 26 et 27 avril 2025, nous avons organisé notre premier tournoi homologué K100 de Pickleball.

64 joueurs/joueuses se sont affrontés dans un week-end ou sportivité, convivialité et respect étaient à l'honneur. 116 matchs ont été joués en simple et en double.

Nous étions représentés avec 3 joueurs de simple, 9 équipes de doubles hommes et 2 équipes en doubles femmes.

Félicitations à Jean-Luc/Mathias qui obtiennent la médaille de bronze en double et à qui il manquait 2 points pour accéder à la finale. En simple, Quentin finit au pied du podium après une belle prestation en demi-finale.

C'est l'équipe femme, Julie/Myriam, qui a obtenu le meilleur résultat, en finissant avec la médaille d'argent.

> LA STÉPHANOISE MUSIQUE DANSE

La Stéphanoise Musique Danse continue sa progression vers une fanfare d'harmonie avec de nouveaux morceaux comme «Bella Ciao, la Ballade Nord irlandaise, les yeux d'Emilie, la Pena Baiona, etc ...» mais réserve ceux de la fanfare de cavalerie (Marionnetes, Taptoé, Boléro de Ravel, etc...) pour les nostalgiques.



Etienne Merlet (Mormaison), notre chef de musique nous entraîne le vendredi soir de 20h45 à 22h30 à notre Salle de Musique située entre la Mairie et le Centre médical de Saint-Etienne du bois.

Patrice Baert (la Chapelle-Palluau), notre professeur de musique joue de la guitare basse électrique pour booster le groupe. L'ambiance est très conviviale.

Notre nouvelle tenue composée d'un polo corail, un pantalon noir et un chapeau de paille est appréciée du public. Les anciennes tenues servent lors des commémorations.



Nous sommes disponibles pour animer les kermesses et les concerts. Nous recrutons des musiciens (trompettes, métalphones, trombones, saxophones, tambours, etc...) Et, Si en plus, vous avez de bonnes cordes vocales, ce sera parfait pour nos morceaux avec chants. Nous recherchons aussi des danseuses.

Nous acceptons toutes personnes motivées, de tout âge, débutantes ou confirmées (aucun frais d'inscription demandé).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :
Marie-Jo Parais ☎ 06 27 89 19 99 ou
✉ stephanoise85@gmail.com

> ILS, ELLES, DANSENT

Une nouvelle saison qui se clôture par le premier gala IED avec Claire Rafflegeau aux commandes.

Avec « Entrez dans nos rêves » le thème de notre gala de juin,

Claire nous a embarquée dans divers univers chorégraphiques et musicaux pour le plus grand plaisir des adhérents et du public venus en force lors des trois séances.

Elle a su nous captiver dans ses créations et interventions avec chaque groupe.

Son solo était envoûtant, vibrant d'émotions. Les mots ne suffisent pas pour exprimer le bonheur de voir Claire accompagner ses élèves par la danse.

Je ne saurais traduire fidèlement par des mots ma reconnaissance vis-à-vis de mon équipe, qui œuvre toute l'année à mes côtés. Un bureau est un groupe où chacun peut s'exprimer, laisser son talent ressortir au mieux pour le bien de l'association et à IED, c'est parfaitement réussi.

Les obligations des uns et des autres entraînent des changements. Nous avons besoin d'un ou d'une trésorière ou vice-trésorière pour la prochaine saison. Un grand merci à Léonie qui part vers d'autres horizons. Pour moi, elle a été plus qu'efficace dans



son poste. Une grande confiance entre nous deux, permettant d'avancer sereinement au fil des mois passés. Rejoignez-nous, vous ne serez pas déçus.

L'année est passée trop vite, trop bien avec nos traditionnels moments de partage : Téléthon, diverses actions (Chocolats de Noël, Portes Ouvertes, vente de Brioches). Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour soutenir IED.

Les inscriptions ayant eu lieu début juillet, si vous avez raté la date, un numéro ☎ 06 37 20 65 82, un mail ✉ ilsellesdances@gmail.com

On vous attend nombreux pour découvrir la prochaine saison et gala 2026.

> « LES VIEILLES CANAILLES 85 »

À l'heure actuelle, nous avons 93 membres au sein de notre association, qui se divise en 8 sections.

Section : Marche Longue et Marche courte



Tous les lundis à partir de 9H00, rendez-vous devant la salle Beauséjour. Nous avons deux propositions, une randonnée longue distance (10Km) et une randonnée courte distance (6Km), en fonction des conditions météorologiques !

Section Après-Midi Jeux

Tous les lundis après-midi de 14H30 à 18H00, petite salle Beauséjour. Les adhérents se retrouvent de plus en plus nombreux pour partager un agréable moment en jouant à divers jeux : belote, alouette, skyjo, triominos, skip-bo, blokus ...

Chaque membre a la possibilité d'apporter ses jeux, offrant ainsi l'opportunité de découvrir des nouveautés.

Section :La Danse en Ligne « YA KA DANSER »

Tous les mardis après-midi à partir de 15H00, salle Beauséjour. Désormais, nous sommes 35 danseuses, nous avons le plaisir de nous retrouver pour partager une ambiance amicale et chaleureuse.

La danse en ligne est une succession de pas de danse effectuée en musique et en groupe. C'est une activité accessible à toutes et à tous, avec ou sans expérience, il n'y a pas de limite d'âge.

Section Longe Côte :

Tous les mercredis (en fonction de la météo), départ 9H00, rendez-vous devant la salle Beauséjour.

Nous allons à Saint-Jean-de-Monts ou à Sion. Nous sommes un groupe de dix personnes environs bien déterminées à affronter les vaguelettes pendant une heure, dans une bonne ambiance. La fin de l'activité est marquée par une savoureuse collation bien méritée.



Section : Loisirs créatifs « Le savoir-faire au bout des doigts ».

Tous les mercredis après-midi à partir de 14H30, petite salle Beauséjour. C'est une activité où nous apprenons, en compagnie de notre coach Claudine, à créer et

fabriquer des objets de nos propres mains, en mettant en pratique notre imagination et notre savoir-faire.

Section : Jeux plein air

L'activité qui regroupe pétanque, palets, et jeux de fléchettes se déroule tous les mercredis après-midi à partir de 15h00. La pétanque se déroule au boulodrome, les autres activités se pratiquent à la forge quand les conditions météorologiques sont défavorables.

Section :Bien Être

Falun Dafa ou FalunGong : Discipline millénaire Chinoise
Tous les jeudis matin à partir de 10H00, petite salle Beauséjour. L'atelier est assuré par Évelyne BOILEVE. Le Falun Gong est une méthode traditionnelle Chinoise qui améliore le bien-être physique et mental à travers 5 exercices faciles à apprendre et par la mise en pratique des principes fondamentaux :Authenticité, Compassion, Patience.

Section : Animations Festives

Nous sommes une section de sept adhérentes totalement investies dans la réalisation de nos projets et nos sorties pour l'association, tout au long de l'année. L'animation tient une place cruciale dans notre association en y insufflant une dynamique. Elle est essentielle pour tous les projets, afin d'établir un lien social avec les adhérents.



Dates à retenir :

Vendredi 27 juin : Pique-Nique aux étangs

Samedi 27 septembre : Soirée Paëlla, salle Beauséjour
Pour toutes les personnes qui souhaiteraient participer à une agréable soirée Paëlla avec l'ensemble des membres de l'association.

Vendredi 3 octobre : Le Pouct'Ton / Sortie dîner spectacle / BROADWAY SHOW. C'est une sortie qui est ouverte à toutes et à tous, Nous souhaitons également faire profiter les personnes qui ne sont pas membres de notre association.

Samedi 8 novembre : Concours de Belote, salle Beauséjour

Vendredi 19 décembre : Goûter de Noël, salle Beauséjour
Comme vous pouvez le remarquer, nous avons de nombreux projets en cours afin de dynamiser notre association « Les Vieilles Canailles 85 ».

Pour tout renseignements sur ces événements contactez Évelyne au ☎ 06 31 95 71 01

Avec tous les membres de l'association, nous tenons à remercier Monsieur le Maire Guy AIRIAU ainsi que le Conseil municipal pour l'aide et le soutien qu'ils nous ont apportés. Notre **assemblée générale** se déroulera le mercredi 10 septembre à 15h00

Pour tous renseignements :

Didier Ménessier Président des Vieilles Canailles 85

✉ lesvieillescanailles85@gmail.com

Marche Longue : Patrice au ☎ 06 24 80 15 63

Marche courte : Dominique au ☎ 06 25 27 53 16

Jeux : Thérèse au ☎ 07 78 17 52 12 et **Jeanine** au ☎ 06 35 93 14 41

Danse en ligne, Loisirs créatifs, Bien-être Évelyne au ☎ 06 31 95 71 01

Longe-côte, jeux de plein-air Didier ☎ 06 64 47 56 00

> LES COLOMBES

Deux centenaires à l'EHPAD : Entre fête et souvenirs

Au Colombier, la vie suit son cours, ponctuée par des instants mémorables. Parmi ces moments uniques, deux centenaires ont récemment marqué la vie de l'établissement, chacune à sa manière, laissant une empreinte différente sur les résidents et le personnel.

Le 13 décembre dernier, l'EHPAD a célébré un anniversaire exceptionnel : celui de Marie ROBIN, qui fêtait alors son centième anniversaire. Entourée de sa famille, des résidents, de la direction et des équipes, Marie a soufflé ses bougies dans une atmosphère de joie et de reconnaissance. Les sourires, l'accordéon et les discours ont illuminé cette journée. Quelques semaines seulement après cet événement, Marie nous a quitté. Mais son souvenir et cette journée de célébration demeure gravés dans les mémoires comme un hommage vibrant

à une vie bien remplie.

Quelques mois plus tard, le 9 avril, c'était au tour de Thérèse LOISY d'atteindre l'âge vénérable de 100 ans. Native de Saint Etienne du Bois, elle a vu les festivités se dérouler en son honneur. Ses 3 garçons, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses amis du quotidien, ses anciens voisins ainsi que le personnel se sont joints à elle pour célébrer cette journée si exceptionnelle. La musique, quelques pas de danse, les fleurs, le gâteau d'anniversaire, les discours : autant de moments qui ont fait de cette journée un véritable succès, gravé dans les cœurs de tous présents.

Ces deux centenaires montrent la richesse des vies à l'EHPAD. Nous souhaitons à Thérèse, encore de nombreuses années de bonheur et de bonne santé.



Cours d'art floral pour les plus de 60 ans à l'EHPAD Le Colombier



Nous avons le plaisir de vous annoncer que la conférence des financeurs, a une nouvelle fois financé des cours d'art floral spécialement conçus pour personnes de plus de 60 ans de la commune. Ces ateliers auront lieu une fois par mois et offriront une merveilleuse opportunité de découvrir ou redécouvrir le plaisir de créer des compositions florales.

Pourquoi participer ?

L'art floral est bien plus qu'une simple activité manuelle. Il permet de stimuler la créativité, de favoriser la détente et de renforcer les liens sociaux entre les participants. Ces cours seront animés par Adeline VOINEAU, fleuriste au Poiré-sur-Vie, passionnée, elle est prête à partager ses astuces et techniques pour réaliser de magnifiques arrangements.

Quand et où ?

Les cours se tiendront une fois par mois de 14h30 à 16h30, dans la salle de restaurant de l'EHPAD Le Colombier. Tout le matériel nécessaire sera fourni, et aucune expérience préalable n'est requise.

Prochaines dates :

17 juillet 2025 et 29 août 2025. Les autres dates ne sont pas encore fixées, mais n'hésitez pas à contacter l'EHPAD.



Inscription et informations supplémentaires

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, veuillez contacter Nadège GUILLONNEAU à l'EHPAD Le Colombier au ☎ **02 51 98 68 68** ou par email à :

✉ animation.lecolombier@cias-vieetboulougne.fr.

Les places étant limitées, nous vous encourageons à vous inscrire rapidement. Gratuit. Rejoignez-nous pour ces moments de convivialité et de créativité, et laissez-vous inspirer par la beauté des fleurs !

> UNC

L'UNC en voyage à Paris

Les 16 et 17 mai, 57 membres de l'UNC prenaient le chemin de très bonne heure pour Paris. La visite de la capitale débutait par une croisière sur la Seine qui les menait de la tour Eiffel à Notre-Dame.

Les visites s'enchaînaient par la découverte de la cathédrale Notre-Dame, du Sénat et le ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Après une nuit de repos, ce sont les jardins du Parc du château de Versailles que parcouraient les 57 Stéphanois. Sur le chemin du retour, une pause s'imposait au domaine de la Tuffière.



Remise drapeau João-Luca : Notre nouvelle recrue João-Luca Tesnière portant le drapeau «jeunes UNC» subventionné par le Conseil Départemental et la commune de Saint Etienne du Bois.

Lenny en mémoire de son arrière grand-père : Lenny Guibreteau portant le drapeau «Devoir de Mémoires» à Saint Philbert-de-Bouaine, dans les traces de son arrière grand-père qui portait le drapeau le 8 mai 1945.

Groupe Sénat : Le groupe dans les marches de l'escalier d'honneur du Sénat



> PROTECTION CIVILE

Avec la Protection Civile de Saint Étienne du Bois : Devenez secouriste bénévole !

Vous souhaitez vous engager dans une mission utile, enrichissante et humaine ?

Rejoignez la Protection Civile de Saint Étienne du Bois en tant que secouriste bénévole et devenez un acteur essentiel de la sécurité et de l'entraide dans votre commune et alentours !

Qu'est-ce que la Protection Civile ?

La Protection Civile est une association nationale de secourisme et d'assistance aux populations. Grâce à l'engagement de milliers de bénévoles, elle intervient lors :

- de grands événements (certains d'entre nous étaient aux JO 2024 à Paris),
- de catastrophes (cette année deux secouristes de notre antenne sont partis à Mayotte)

Et assure des formations au secourisme pour tous.

Pourquoi devenir secouriste bénévole ?

- Aider et protéger : Vous apporterez une aide précieuse aux personnes en détresse, que ce soit lors d'événements, de catastrophes naturelles ou d'actions de prévention.
- Se former : Vous bénéficierez de formations reconnues en secourisme, allant des gestes de premiers secours à la prise en charge avancée des victimes.
- Vivre des expériences uniques : Vous interviendrez sur des manifestations sportives, culturelles et festives, au cœur de l'action.

- Rejoindre une équipe solidaire : Vous intégrerez une communauté bienveillante et engagée, où l'esprit d'équipe et la convivialité sont essentiels.

Comment nous rejoindre ?

Aucune compétence préalable n'est requise ! Seule votre motivation compte. Nous assurons toutes les formations nécessaires pour vous permettre d'intervenir efficacement sur le terrain.



Si vous souhaitez en savoir plus ou nous rejoindre, contactez-nous dès maintenant à :

✉ stetiennedubois@protection-civile-vendee.org
ou par téléphone au ☎ 06 88 78 14 44.

Venez découvrir une expérience humaine et formatrice, et faites la différence en devenant secouriste bénévole avec nous !

> ÉCHANGE VEN D'AIN ADULTES



Notre potée annuelle le 23 Février 2025 avec sa reprise de repas en salle et sa continuité de repas à emporter (au choix) a été un franc succès.

Nous remercions les bonnes volontés qui ont œuvré au bon fonctionnement de cette journée. Si de nouveaux membres désirent nous rejoindre, ils seront évidemment les bienvenus au sein de notre association «Echange Ven D'Ain Adultes». L'année 2026 sera l'année de notre déplacement chez nos amis Bressans.

Nous souhaitons de bonnes vacances d'été à tous les lecteurs de «La Feuille de Chêne».

Le Bureau

> COMITÉ DES FÊTES

Succès éclatant pour la 15^e édition de la marche gourmande de Saint Etienne du Bois



de trois étapes gourmandes bien pensées : un apéritif servi aux Boisselières, une entrée à la Grande Villeneuve, avant de terminer la marche par un délicieux repas chaud au Bossis. L'ambiance était chaleureuse, portée par les sourires des marcheurs et leur bonne humeur. Les bénévoles dévoués, ont été chaleureusement remerciés et félicités pour leur accueil impeccable et leur efficacité. De nombreux participants ont également salué la qualité du menu proposé, preuve que le goût était bien au rendez-vous de cette journée festive. Fort de ce bel engouement, le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition : la 16^{ème} marche gourmande Stéphanoise se tiendra le samedi 30 mai 2026. À vos agendas !

Le samedi 17 mai 2025, sous un ciel radieux, près de 600 marcheurs se sont donnés rendez-vous à Saint Etienne du Bois pour participer à la 15^e édition de la désormais incontournable marche gourmande. Organisée par les associations du Comité des fêtes, de l'Amicale laïque et de l'APEL, cette belle balade alliant saveurs locales et convivialité a une fois de plus tenu toutes ses promesses.

Au fil d'un parcours soigneusement balisé, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir les paysages bucoliques de la commune, tout en profitant

3^e édition de l'Etang Festif à Saint Etienne du Bois

Le Comité des Fêtes de Saint Etienne du Bois a le plaisir de vous convier à la 3^e édition de l'Etang Festif, qui se déroulera le samedi 26 juillet 2025 à partir de 18h30. Cet événement convivial promet d'être une belle occasion de se rassembler.

Au programme de cette soirée festive : un apéritif convivial, des snacks savoureux pour satisfaire toutes les papilles et des concerts animés par trois formidables groupes de musique qui sauront



mettre l'ambiance. Pour clôturer la soirée en beauté, un magnifique feu d'artifice illuminera le ciel offrant un spectacle inoubliable. Nous vous attendons nombreux pour partager des moments de joie et de convivialité au bord de l'étang. N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis, car la fête sera au rendez-vous !

Informations pratiques :

- Date : 26 juillet 2025
 - Heure : à partir de 18h30
 - Lieu : Etangs de Saint Etienne du Bois.
- Venez nombreux et préparez vous à passer une soirée mémorable !
Nous avons hâte de vous voir et de célébrer ensemble l'Etang Festif.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le comité des fêtes.

Contact : ✉ cfsaintetiennedubois.85@gmail.com ou ☎ 06 17 72 78 60



> FESTI DANSE MUSIC 85

Section « Les Vieux Rétro »

L'association Les Vieux Rétro donne rendez-vous le deuxième dimanche de chaque mois, à tous les passionnés de véhicules anciens, aux étangs rue du stade, de 10h00 à 13h00.

L'enthousiasme de se retrouver ne faiblit pas. Au fil des années, cet évènement gagne en popularité, ce qui suscite une admiration manifeste de la part des visiteurs. Chaque véhicule a son propre charme unique et son histoire à raconter, rappelant une époque révolue de l'automobile.

C'est un magnifique moment de partage et de convivialité que nous font vivre tous ces passionnés. Ils nous montrent la richesse de notre patrimoine roulant



et nous font partager la joie qu'ils ont à faire rouler ces véhicules d'époque.

Le 13 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'association Pin-up « Modèles Photographes » de Challans.

Le 7 juin, avons mis en place un Rétro Camping.

Nous avons pour objectif d'organiser une journée autour de l'esprit **ROCK'N RETRO**.

Nous tenons à remercier chacune et chacun de vous d'avoir participé à ces merveilleuses matinées aux côtés de toute l'équipe.

Nous remercions Monsieur le Maire Guy AIRIAU ainsi que le Conseil Municipal pour leur précieuse aide et leur soutien.

Pour tout renseignement :
Évelyne au ☎ 06 31 95 71 01

> ASSL

(ASSOCIATION STÉPHANOISE SPORT ET LOISIRS)

Succès confirmé pour la salle de sport !

Comme chaque année, l'ASSL a rencontré un beau succès pour la saison 2024-2025.

Entre coaching personnalisé, cours collectifs dynamiques (partenaire Les Mills) et accès quotidien à la salle de cardio-musculation où le matériel est renouvelé régulièrement, chacun a pu trouver son rythme et progresser à son niveau.

Cette saison sportive touche à sa fin, et l'équipe se prépare déjà à accueillir les adhérents pour la saison 2025-2026, qui débutera le 1^{er} septembre.

Nous vous attendons nombreux pour profiter d'un tarif très attractif et imbattable, une ouverture 7j/7, 365j/an, de 8h à 22h, des cours collectifs animés par Océane notre coach pétillante, dynamique, passionnée et à l'écoute.

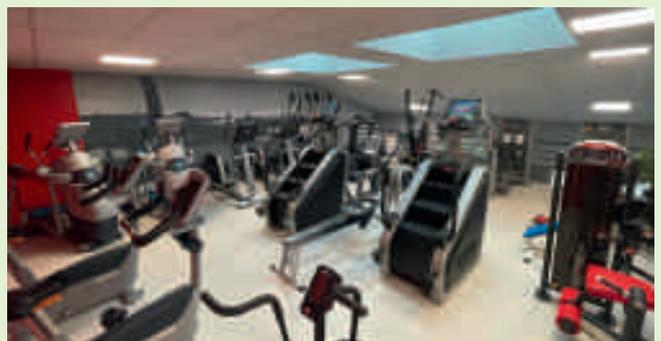
Body pump, body attack, body balance, fit jam, cardio-step, renfo musculaire, cardio, stretching et gym douce seront donc eux aussi au rendez-vous et également l'immanquable Zumba avec le groupe Estilo Faixa !

N'hésitez pas à commencer ou poursuivre l'aventure sportive avec nous ! Et n'oubliez pas, s'inscrire à l'ASSL c'est possible à tout moment de l'année...

ASSL



7 rue Clémenceau
85670 St-Etienne-du-Bois
☎ 06 18 10 13 04
✉ assl85@orange.fr
f **ASSL Saint Etienne**
@ [assl_saint_etienne](https://www.instagram.com/assl_saint_etienne)



> **BOXE : LE FAMILY FIGHT CLUB S'ÉQUIPE**

L'association sportive de boxe anglaise Family Fight Club poursuit sa mutation.



En effet, grâce à la commune de Saint Etienne du Bois, des fixations ont été mises en place dans une des salles d'entraînement, ce qui nous a permis d'accrocher nos sacs de frappe.

Également le coach David a fabriqué et installé un ring de boxe dans une autre salle.

Tout ce matériel nous permet d'améliorer la qualité de nos entraînements.

N'hésitez pas à venir vous renseigner pendant nos cours les mercredis et vendredis à partir de 18h00 jusqu'à 19h00 pour les enfants et de 19h00 jusqu'à 20h30 pour les loisirs adultes. On vous attend nombreuses et nombreux !

Contacts au ☎ 06 61 70 35 53 ou au ☎ 06 28 36 69 97.



> **ÉVÉNEMENT ASSOCIATIF : ÉTIENNE SE LIVRE A VOUS**

Laëtitia Thines et Carole Manceau organisent un salon du livre dénommé "Étienne se livre à vous".

Il aura lieu le samedi 29 novembre de 10 h à 18 h dans la salle Beauséjour. Il sera suivi soit d'une soirée dansante soit d'un concert.



Coorganisé avec l'association France Ankiabe Miray de Palluau qui vient en aide à un village à Madagascar.

Le salon accueillera environ 36 auteurs, l'atelier d'écriture agézinat "Mots-dits-Mots", l'atelier d'écriture "La Plume" en lien avec l'EHPAD Le Colombier, les écoles primaires du secteur, Les Vieilles Canailles 85, le club de lecture "Êtes-vous livre" avec des lectures à voix haute et la médiathèque. Une dictée et une tombola sont prévues.

Un salon caritatif où tout un chacun pourra aussi déposer des fournitures scolaires pour les enfants d'Ankiabe, le jour de l'événement.

Restauration (Food truck) et bar sur place.

Carole Manceau - ☎ 06 29 94 13 19 (sms)



Ateliers et chantiers d'insertion



**À la recherche d'un emploi ?
Tremplin & Acemus, des solutions pour accéder à une vie professionnelle active !**

Des missions de travail

L'association TREMPLIN est en relation permanente avec des particuliers, associations, collectivités, agriculteurs, commerçants, artisans et entreprises.

Elle peut vous proposer de nombreuses missions en lien avec vos compétences et en fonction de vos disponibilités.

Un accompagnement dans votre parcours

Un Conseiller en Insertion Professionnelle vous accompagne dans votre parcours socio-professionnel avec :

- des entretiens individuels
- des évaluations en situation de travail
- des supports et informations mis à votre disposition
- des ateliers collectifs proposés (CV, lettre de motivation...)
- des formations courtes (informatique, PSC1, SST...)
- des stages



Facilitateur d'insertion sociale et professionnelle

L'association ACEMUS accompagne ses salariés dans leur insertion sociale et professionnelle.

Un suivi personnalisé avec un contrat à durée déterminée d'insertion est proposé aux bénéficiaires du RSA (30h/semaine minimum).

Deux supports d'activité :

Maraîchage sur le site des Jardins de l'Aumônerie à Aizenay : plantation, récolte et vente des produits au magasin et en ligne, accueil des clients pour la cueillette des petits fruits rouges.

Espaces verts sur différents sites de la Communauté de Communes Vie & Boulogne : réalisation de travaux en espaces verts pour les collectivités, les entreprises, les associations, les particuliers. Tonte, taille, plantation, débroussaillage, desherbage, entretien des voiries. Gestion raisonnée en accord avec les nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts.

Association intermédiaire TREMPLIN et Chantier d'insertion ACEMUS :
16 rue de l'Ancien Prieuré - 85170 Le Poiré-sur-Vie - 02 51 06 41 59
accueil@tremplinacemus.fr - www.tremplinacemus.com





MAIRIE

2 place de l'Eglise
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Lundi, Mardi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h30
Samedi : 9h à 12h
Fermée tous les après-midis pendant les vacances scolaires
☎ 02 51 34 52 11
Mail : mairie@stetiennedubois85.fr
Site internet : www.stetiennedubois85.fr
Application : Ma Commune et Moi
Permanences des élus sur rendez-vous, les samedis de 10h à 12h

SANTÉ ET SOCIAL

MAISON MÉDICALE

6 Place de l'Eglise
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• DOCTEURS

☎ 02 51 06 34 47 ou Clickdoc
M PRAUD Jean-Baptiste
Mme NALET Adélaïde
Mme BOUTET Carine, assistante médicale
M. PRAUD Philippe, infirmier en pratique avancée
Mme MARTINEAU Clarisse, infirmière ASALEE
☎ 06 56 67 54 56

• KINESITHERAPEUTE

☎ 06 26 21 60 48
M. CHOUIN Rudolph

• OSTEOPATHE

☎ 07 87 10 58 15
M. MOUSSARD Benoît

• PODOLOGUE / PEDICURE

☎ 02 51 06 52 53 ou Doctolib
Mme DELAUNAY DUGAST Elisabeth

• CENTRE DE SOINS

☎ 02 51 98 54 78 ou Doctolib
Permanences à SAINT ETIENNE DU BOIS
sur rendez-vous de 7h45 à 8h00 du lundi au vendredi

• PSYCHOLOGUE

☎ 06 44 91 41 24
Mme CHEVOLLEAU Stéphanie



CABINET INFIRMIER

☎ 06 11 31 91 72
11 Place de l'Eglise - Local n°2
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Mme PAJOT Mélanie
Mme MARTINEAU Sophie

PHARMACIE

Mme LOCTEAU-OUVREARD Amandine
☎ 02 51 34 51 81
3 Place des Anciens Combattants
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

ADMR

8 Ter rue Moulin du Terrier
☎ 02 51 05 91 17
85670 PALLUAU

AMARILLYS

(Service de Soins à Domicile pour personnes âgées)
☎ 02 51 98 57 63

ASSISTANTE SOCIALE

32 rue Moulin du Terrier 85670 PALLUAU,
sur rendez-vous
☎ 02 28 85 76 40
☎ cms.palluau@vendee.fr

32 rue des Chênes 85170 LE POIRÉ SUR VIE,
sur rendez-vous
☎ 02 28 85 74 40
☎ cms.lepoire@vendee.fr

EHPAD LE COLOMBIER

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
2 rue de la Violère
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
☎ 02 51 98 68 68

EHPAD ST PIERRE

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
26 La Maladrerie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
☎ 02 51 98 51 51

ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLES PRIMAIRES

- **Ecole Publique Les Petits Papiers**
☎ 02 51 34 53 93
Directrice : Céline BALLEREAU
10 Lotissement des Acacias
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
- **Ecole Privée Notre Dame du Sacré Cœur**
☎ 02 51 34 53 64
Directrice : Alexandra LAMELOT
14 rue de l'Abbé Ténèbre
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

RESTAURANT SCOLAIRE / GARDERIE PÉRISCOLAIRE

1 rue Clemenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
☎ 02 51 34 52 11 / 02 51 34 51 64
Pour toute correspondance :
☎ periscopaires@stetiennedubois85.fr

MICRO-CRECHE

«Les Petits Soleils de Saint Étienne du Bois» - Mme Lucie BLAIZEAU
☎ 06 73 37 93 93
4 impasse des Jardins
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
☎ microcrechelps@gmail.com

TRANSPORT SCOLAIRE

ALEOP, antenne régionale de la Vendée
☎ 02 51 44 76 10
40 rue du Maréchal Foch
85923 LA ROCHE SUR YON cedex 9
☎ Aleop85@paysdelaloire.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour toute correspondance :
☎ lespitchounes@stetiennedubois85.fr

- **Site de Saint Etienne du Bois « Les Pitchounes »**
1 rue Clemenceau
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Directrice : Marlène LOISY
☎ 06 77 76 41 70
- **Site de Palluau « Jeux m'éclate »**
1 A rue du Général de Gaulle
85670 PALLUAU
Directrice : Cindy KERN
☎ 06 71 09 13 28

ANIMATION JEUNESSE

Directrice : Élodie CHOUIN
☎ 07 89 71 36 40
Pour toute correspondance :
☎ servicejeunesse@stetiennedubois85.fr

RENSEIGNEMENTS DIVERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

Z.A. de la Gendronnière, 24 Rue des Landes,
85170 LE POIRE SUR VIE
☎ 02 51 31 60 09
www.vie-et-boulogne.fr

- **Service Environnement**
(ordures ménagères, déchetterie...)
☎ 02 51 31 67 33
☎ environnement@vieetboulogne.fr
- **Réseau des Médiathèques**
(mediatheques.vieetboulogne.fr)
9 Place des Anciens Combattants
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Ouverture : mardi de 16h à 18h30
mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
vendredi de 16h à 18h30
dimanche de 10h à 12h
- **Espace France Services**
☎ 02 51 98 51 21
26 rue Georges Clemenceau
85670 PALLUAU
☎ france-services@vieetboulogne.fr
Ouverture :
Lundi à vendredi 9h/12h30 et 14h/17h30
Samedi 9h/12h30

STGS (Service de l'Eau)

☎ 02 51 98 06 12
16 rue Gustave Eiffel - ZA la Gendronnière
85170 LE POIRE SUR VIE

TOURISME



HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

• **CAMPING « La Petite Boulogne » *****

☎ 02 51 34 54 51 📧 camping@stetiennedubois85.fr
40 emplacements - Piscine chauffée - WIFI - Location Mobiles Homes, Chalets.
Borne d'accueil et emplacement de vidange pour les camping-cars.

CHAMBRES D'HÔTES / GÎTES

• **Château de Saint Etienne du Bois**

Mme DE BEAUVAIS Hélène
☎ 06 86 87 98 34
3 rue de l'Abbé Ténèbre - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **La Closerie de la Glossetière**

Mme PARRENIN Pascale
☎ 06 88 30 42 08
21 La Glossetière - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **La Parenthèse**

☎ 06 66 66 39 26
5 Rochequairie - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Villa Augusta**

M. DHEZ Patrice
☎ 06 19 01 00 93
7 rue du Calvaire - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte SO'Délices** - Vendée

☎ 06 31 19 45 72
1 La Lande - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte de la Forge**

M. JOUFFRY David
☎ 06 50 98 88 95
12 Le Marche Nouveau - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte Bio d'Ellijot** (Gîte de France)

☎ 02 51 37 87 87
63 La Chênelière
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte La Clé des Champs**

Mme ROCHETEAU Line
☎ 06 21 37 04 12
12 La Boutière - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

VIE ASSOCIATIVE

• **AMICALE LAIQUE**

Antoine JEANEAU, Président
☎ 06 76 15 46 65
Ecole Les Petits Papiers
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 amicalement85@gmail.com

• **ANCIENS COMBATTANTS**

SOLDATS DE FRANCE
Bernard COULON-FEBVRE, Président
☎ 06 82 17 93 54
3 La Boutière - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **APEL** (Association Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

Christelle BILLET, Présidente
☎ 06 21 27 77 39
6 Le Bossis - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 apel@stetiennedubois-notredame.fr

• **A.S.S.L.** (Association Stéphanoise Sport et Loisirs)

Brigitte KAMPERS-MANHE, secrétaire
☎ 06 18 10 13 04
Salle APS - Rue Clemenceau
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 assl85@orange.fr

• **ASSOCIATION LES VIEILLES CANAILLES**

Didier MENESSIER, Président
☎ 06 64 47 56 00
38 La Chênelière - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **COMITE DES FETES**

Emmanuelle FORTIN, Présidente
☎ 06 17 72 78 60
23 rue du Général Charette - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 cfsaintetiennedubois.85@gmail.com

• **ECHANGE VENDEE-AIN Adultes**

Marie-Claire DUBOIS, Présidente
☎ 06 62 18 53 06
36 rue des Potiers - 85150 LANDERONDE

• **ECHANGE VENDEE-AIN Jeunes**

Emmanuelle AUCOIN, Présidente
📧 echangesvendeeainjeunes@gmail.com

• **FAMILY FIGHT Club (Boxe)**

Valène GERVIER, Présidente
☎ 06 23 48 44 75
3 rue du Général Charette - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **FC PAYS DE PALLUAU (Football)**

Marc GUILLET, Président
☎ 06 22 50 49 09
📧 Fcpayspalluu85@gmail.com

• **FESTI DANCE MUSIC 85**

Evelyne FIGUREAU, Présidente
☎ 06 31 95 71 01
2 La Lande - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **GAULE STEPHANOISE**

Pascal MERCEREAU, Président
☎ 06 48 30 20 26
2 Place de la Cité - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **ILS ELLES DANSES**

Danièle MENESEIER, Présidente
☎ 06 37 20 65 82
7 rue Clemenceau - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 ilsellesdances@gmail.com

• **LES COLOMBES**

Gwénaëlle GIRARD, Présidente
☎ 02 51 98 68 68
EHPAD Le Colombier - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **MES COP'S D'ABORD**

Gwendoline LEMERLE, Présidente
📧 mescopsdabord44650@gmail.com

• **OGEC** (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)

Lison RINFRAY, Président
☎ 02 51 34 53 64
📧 secretariat-ogec@stetiennedubois-notredame.fr

• **PROTECTION CIVILE DE VENDEE**

☎ 06 88 78 14 44
Antenne de Saint Etienne du Bois
Julien AMIAUD, responsable d'antenne
23 Villegaie - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 stetiennedubois@protection-civile-vendee.org

• **RAZMOKETS**

Delphine RIPAUT, Présidente
☎ 06 01 93 23 83
13 rue du Querry - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **SAINT HUBERT STEPHANOISE** (Société de Chasse)

James DUPONT, Président
☎ 07 86 87 19 83
17 rue de la Bagatelle - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 James.dupont3@wanadoo.fr

• **SEPT** (St Etienne Palluau Tennis)

David MAINGAUD, Président
☎ 06 72 33 17 76
Chemin des Iles - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 SEPTennis85670@gmail.com

• **STEPHANOISE MUSIQUE DANSE**

Marie-Jo PARAIS, Présidente
☎ 06 27 89 19 99
2 place de l'Eglise - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
📧 stephanoise85@gmail.com



Agenda

> DU 9 JUILLET AU 19 DÉCEMBRE 2025

Du mercredi 9 au samedi 19 juillet	Tournois de Tennis, SEPT	Terrains de Tennis
Dimanche 13 juillet	Les Vieux Rétro	Les Etangs
Samedi 26 juillet	L'Etang Festif apéro-concert, Comité des fêtes	Les Etangs
Mardi 29 juillet	Visite du Bourg « Les Belles Demeures »	Départ au Camping La Petite Boulogne
Dimanche 10 août	Les Vieux Rétro	Les Etangs
Jeudi 21 août	Visite du Bourg « les Belles Demeures »	Départ au Camping de la Petite Boulogne
Dimanche 14 septembre	Les Vieux Rétro	Les Etangs
Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21 septembre	Journées du Patrimoine	
Samedi 27 septembre	Soirée Paëlla, Les Vieilles Canailles	Salle Beauséjour
Samedi 4 octobre	Soirée filles, Mes Cop's d'Abord	Salle Beauséjour
Samedi 11 octobre	Choucroute de la mer, UNC	Salle Beauséjour
Dimanche 12 octobre	Les Vieux Rétro	Les Etangs
Samedi 18 octobre	Repas, France Benin	Salle Beauséjour
Dimanche 19 octobre	Loto des Colombes, EHPAD Le Colombier	Salle Beauséjour
Samedi 8 novembre	Concours Belote, Les Vieilles Canailles	Salle Beauséjour
Dimanche 9 novembre	Les Vieux Rétro	Les Etangs
Dimanche 23 novembre	Après-midi jeux, Amicale Laïque	Salle Beauséjour
Samedi 29 novembre	Salon du Livre, Etienne se livre à vous	Salle Beauséjour
Samedi 13 décembre	Sainte-Barbe	Salle Beauséjour
Dimanche 14 décembre	Les Vieux Rétro	Les Etangs
Vendredi 19 décembre	Goûter de Noël, Les Vieilles Canailles	Salle Beauséjour



